ISSN 0024-7650

Le journal d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2284 - 11 mai 2012 - **Prix: 1 €** - DOM: 1,50 €

Hollande président

Seule la lutte des travailleurs pourra imposer un véritable changement

M 06189 - 2284 - F: 1,00 €

26, 27 et 28 mai

La fête de Lutte Ouvrière

LO

SOMMAIRE

Élections

p. 4-5 ■ Après l'élection de François Hollande

■ Les plans d'austérité à venir et le chômage

p. 6 ■ Législatives : le scrutin proportionnel nécessaire... mais surtout des élus révocables

Leur société

p. 7 ■ La loi des "marchés" selon leurs économistes

■ Sanofi - Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

■ France 3 Lorraine

p. 10 ■ Conseil constitutionnel et harcèlement sexuel

■ Evasion fiscale

p. 11 ■ Martinique : notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud relaxée !

■ Île de La Réunion et licenciements

La fête de Lutte Ouvrière

p. 8-9 ■ 26, 27 et 28 mai

Dans les entreprises

p. 12 ■ PSA Peugeot-Citroën - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; Renault Sovab - Batilly (Meurthe-et-Moselle) ; Veninov - Vénissieux (Rhône)

p. 13 ■ Fonderies du Poitou Aluminium - Ingrandes (Vienne) ; Arcelor Mittal - Florange (Moselle) ; Licenciements à Viveo, à la Fnac

p. 14 ■ Garrel et Navarre - Draveil (Val-de-Marne) ; Urbaser - La Rochelle (Charente-Maritime) ; Eboueurs d'Angoulême ; La Poste - Orléans (Loiret)

Dans le monde

p. 15 ■ Tunisie : Chômage et hausse des prix

■ Israël - Palestine : grève de la faim des prisonniers

■ Canada : grève des étudiants à Québec

p. 16 ■ Grèce : les élections du 6 mai

■ Union européenne : la croissance, nouveau prétexte pour licencier

■ Espagne : pas de croissance

• Il y a dix ans, l'attentat de Karachi

Le couvercle du secret défense sera-t-il levé ?

Cela fait tout juste dix ans qu'a eu lieu à Karachi, au Pakistan, l'attentat contre un bus transportant des employés de la Direction des chantiers navals (DCN), faisant quatorze morts dont onze salariés français. Et cela fait dix ans aussi que les familles des victimes se battent pour connaître l'entière vérité sur cette affaire. Le 4 mai, la Commission consultative du secret de la défense nationale vient d'autoriser la déclassification de 65 nouveaux documents, qui permettront peut-être d'y voir un peu plus clair.

Une partie du voile avait déjà été levée il y a deux ans, concernant le volet financier de l'affaire, en dépit du couvercle imposé au nom du secret défense, des manipulations et des mensonges jusque dans les sommets de l'appareil d'État, Balladur qualifiant les accusations qui le visaient de « *tissu d'invraisemblances et d'absurdités* », et Sarkozy parlant de « *fable grotesque* ». L'instruction ouverte suite à la plainte des familles avait alors mis à jour des pratiques peu ragoûtantes, mais néanmoins courantes, liées aux contrats d'armement de l'État.

En 1994, la vente de sous-marins au Pakistan avait été assortie du versement de commissions, c'est-à-dire de pots-de-vin, aux généraux et dirigeants de ce pays, chose tout à fait habituelle et même légale. Mais ce qui ne l'était pas, en revanche, c'est qu'une partie de ces sommes était revenue clandestinement à la partie française, dont vingt millions de francs en liquide (soit environ trois millions d'euros) qui auraient servi à financer la campagne de Balladur, opposé à Chirac aux élections présidentielles de 1995.

Une fois élu, Chirac avait mis fin aux commissions, ce qui aurait provoqué en représailles l'attentat de Karachi. Des intermédiaires, dont Ziad Takieddine, ont été mis en examen. L'enquête a montré qu'il était un proche de Sarkozy, qui était en 1995 directeur de campagne de Balladur et ministre du Budget !

En mars dernier, François Hollande a promis aux familles des victimes que, s'il était élu, il ne s'opposerait pas à la publication de tous les documents classés secret défense relatifs à l'attentat de Karachi et laisserait la justice faire son travail. Promesse d'autant plus facile à tenir qu'elle vise ses adversaires, dont Sarkozy, qui ne sera plus couvert par l'immunité présidentielle. Mais d'ici à ce que lui et ses proches soient inquiétés au point de passer devant un tribunal, il peut s'écouler encore une vingtaine d'années, comme ce fut le cas pour Chirac lorsqu'il fut jugé pour une affaire de pots-de-vin.

Marianne LAMIRAL

Fête régionale de Lutte Ouvrière

Marseille

LO

Dimanche 13 mai à partir de 11 h 30 Parc de Loisirs de Valabre à Gardanne

Navette gratuite de cars depuis Marseille, départ devant l'Inspection académique à 11 h, 12 h, 13 h,14 h, et de la gare SNCF de Gardanne à 11 h 20, 12 h 20, 13 h 20 et 14 h 20.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18* €	*35* €	*15* €
DOM-TOM avion	*25* €	*50* €	*21* €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30* €	*60* €	*20* €
USA, Canada	*35* €	*70* €	*22* €
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43* €	*85* €	*25* €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Éditorial

des bulletins d'entreprise
du 7 mai

Un véritable changement ne peut venir que de la lutte des travailleurs eux-mêmes

La fête s'est prolongée tard dans la nuit du dimanche 6 mai au lundi, sur la place de la Bastille. Mais si, le lendemain, dans les entreprises la satisfaction a été largement partagée d'être débarrassés de Sarkozy, l'atmosphère n'était certainement pas à l'enthousiasme. Même ceux dans l'électorat populaire qui se sont servis du bulletin de vote en faveur de Hollande pour se débarrasser de l'homme de droite au pouvoir ne nourrissent pas beaucoup d'illusions à l'égard de Hollande. À juste raison.

Car si Sarkozy était le président des riches, Hollande n'est pas pour autant le président des pauvres. Même pendant sa campagne électorale, il n'a jamais pris d'engagement concret à l'égard des travailleurs.

Et il y a eu encore moins d'engagements dans sa déclaration le soir de son élection, où il a surtout enfilé des phrases creuses.

Sarkozy parti, restent les maîtres de l'économie et de la société : le grand patronat, les banquiers, les grands groupes industriels et financiers qui ont fait la pluie et le beau temps sous la présidence de Sarkozy. Comme ils l'ont fait du temps de ses prédécesseurs et comme ils continueront à le faire sous son successeur.

C'est à cette puissance-là que les travailleurs auront à s'opposer s'ils veulent défendre leurs conditions d'existence contre les licenciements, le chômage et l'abaissement de leur niveau de vie.

Et le grand patronat, les banquiers ne feront aucun cadeau. Confrontés à la crise de leur économie, ils continueront leur politique qui consiste à obtenir sur le dos des salariés les profits que le marché n'est pas capable de leur donner. Même pour favoriser la réélection de leur candidat de cœur, Sarkozy, ils ont à peine pris des gants pour licencier et fermer des usines pendant la campagne électorale. Ils n'en prendront pas du tout maintenant que l'élection est terminée.

Ils continueront cette politique jusqu'à ce qu'ils se heurtent à la résistance du monde du travail, à des grèves, à des manifestations puissantes. Mais il faut que ces luttes soient conscientes et visent des objectifs qui renforceraient réellement le rapport de force avec le patronat, en faveur des travailleurs.

Ces objectifs n'ont pas changé avec l'élection d'un nouveau président. Il est urgent, vital, d'imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

Il est vital d'imposer une augmentation générale des salaires et des retraites et leur indexation sur les hausses de prix.

Il est vital d'imposer le contrôle des travailleurs et des classes populaires sur les comptes des entreprises, pour ne pas laisser le monopole des décisions à une classe capitaliste irresponsable, capable de détruire la société pour augmenter ses profits.

À peine l'élection présidentielle terminée, le Parti socialiste a déjà engagé sa campagne électorale pour les législatives, en cherchant à convaincre l'électorat populaire qu'il est important de donner à Hollande la majorité à l'Assemblée nationale dont il a besoin pour mener sa politique.

Ne nous laissons pas piéger, une fois de plus, par le vote utile. Un député socialiste de plus ou de moins ne changera rien au fait que l'Assemblée nationale est une chambre d'enregistrement impuissante face au pouvoir de l'argent.

La droite, qui se retrouve dans l'opposition, sera d'autant plus virulente qu'elle a ses cinq ans de gouvernement à faire oublier. Et elle sera doublée par l'extrême droite. Le Front national dénonce d'autant plus le système politique qu'il voudrait bien en faire partie en faisant élire des députés. Mais jamais, au grand jamais, il ne s'en prend au système social, à la dictature de la classe capitaliste sur l'économie et à l'exploitation.

Il ne faut pas laisser à la droite et à l'extrême droite le monopole de l'opposition. Il faut affirmer les exigences du monde du travail.

En occupant la présidence de la République, après avoir obtenu la majorité au Sénat et avant une probable majorité à l'Assemblée nationale, le Parti socialiste aura tous les pouvoirs institutionnels. Mais les travailleurs ont toutes les raisons de ne pas lui faire la moindre confiance. Ils ne peuvent pas accepter que continuent les licenciements, l'aggravation du chômage et la dégradation de leurs conditions d'existence.

Lutte Ouvrière, pour sa part, sera présente dans les élections législatives à venir, afin que l'opposition politique au pouvoir socialiste ne vienne pas seulement de la droite, mais de femmes et d'hommes qui sont du côté des intérêts du monde du travail et n'acceptent pas qu'ils soient bradés.

• **Élections législatives du 10 juin**

Les candidats de Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière présentera 552 candidats aux élections législatives du 10 juin prochain. Elle sera présente dans toutes les circonscriptions de la métropole, soit 539, ainsi que dans cinq circonscriptions de La Réunion. Aux Antilles, il y aura huit candidatures communes Lutte Ouvrière - Combat Ouvrier. La parité hommes-femmes sera parfaitement respectée sur l'ensemble des candidatures.

Notre porte-parole Nathalie Arthaud sera candidate dans la 6e circonscription de Seine-Saint-Denis, qui regroupe les communes d'Aubervilliers et de Pantin.

Partout, les candidats de Lutte Ouvrière défendront le programme de lutte que Nathalie Arthaud a mis en avant lors de l'élection présidentielle et qui correspond aux nécessités vitales de millions de travailleurs, notamment l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans perte de salaire, ainsi que l'augmentation des salaires, pensions et allocations et leur indexation sur les prix par l'échelle mobile des salaires.

Même s'il se pare de l'étiquette socialiste, le nouveau président François Hollande se déclare prêt à rembourser une dette creusée par la spéculation financière, ce qui ne manquera pas de se traduire par de nouvelles mesures d'austérité contre les travailleurs. Il est indispensable que se fasse entendre au sein de la classe ouvrière un courant d'idées communiste, qui dénonce ce système capitaliste qui a fait faillite et mette en avant les revendications vitales que les travailleurs devront imposer par la lutte.

Après l'élection de François Hollande

Hollande a donc remporté l'élection présidentielle avec 51,68 % des voix, contre 48,32 % pour Sarkozy. Un peu plus d'un million de voix ont donc séparé les deux hommes. Loin de l'écart imaginé par les sondeurs.

Les travailleurs d'ArcelorMittal à Florange de retour d'une manifestation.

LO

Il faut tenir compte également du fait que, si l'abstention a été relativement faible comparée à celle des élections présidentielles précédentes – quelque 18 % –, la part des votes blancs et nuls a été de 5,8 %, c'est-à-dire un taux se rapprochant de celui de l'élection présidentielle de 1969, opposant au deuxième tour Poher à Pompidou, « *bonnet blanc et blanc bonnet* » selon le Parti communiste de l'époque.

Dans ce pays où le poids électoral de la droite et de l'extrême droite additionnées est plus important que celui des voix de gauche, Hollande a su capter à son profit le rejet de Sarkozy venant certes essentiellement de la gauche mais aussi, pour une part, de l'électorat centriste, voire d'extrême droite.

S'il se trouve toujours dans l'électorat du Parti socialiste du monde pour la Bastille, histoire de se remémorer 1981 et l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, dans les entreprises la satisfaction de s'être débarrassé de Sarkozy n'a certes pas pris l'allure d'un débordement d'enthousiasme. Bien peu dans la classe ouvrière attendent de Hollande autre chose que quelques gestes symboliques.

Ces gestes symboliques, Hollande va peut-être les faire, d'autant plus que, dans la foulée de la présidentielle, il y a les législatives et que le Parti socialiste est d'ores et déjà engagé dans la campagne pour compléter la victoire de Hollande en décrochant la majorité à l'Assemblée nationale. Il bloquera sans doute le prix des carburants pendant trois mois, donnera un « *petit coup de pouce au smic* », une hausse dérisoire, augmentera l'allocation de rentrée scolaire et consentira peut-être quelques rabais sur le coût du permis de conduire. C'est mieux que rien, mais à peine !

Il est inutile de faire des spéculations en se demandant si Hollande bénéficiera d'un « état de grâce » auprès de ses électeurs.

Pas d'état de grâce du patronat envers les travailleurs

Du côté du grand patronat et des marchés financiers, il n'est pas question d'état de grâce. En récapitulant les plans de licenciements déjà connus, le quotidien *Le Parisien* évoque, à juste raison, la crainte de plans sociaux en rafale. Il rappelle qu'entre 20 000 et 30 000 postes sont menacés dans l'industrie alimentaire, chez Danone, Nestlé, Coca-Cola et bien d'autres ; que Carrefour envisagerait entre 3 000 et 4 000 suppressions de postes ; que le trust Peugeot Citroën envisage la fermeture de son usine d'Aulnay-sous-Bois ; qu'Areva, le groupe nucléaire, a annoncé il y a peu plusieurs milliers de suppressions de postes dans les deux ou trois ans à venir et qu'Air France prévoit également un plan de réduction de ses effectifs !

Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg ! Et ce n'est que la marche pour ainsi dire normale de la crise économique. Le rebondissement de la crise financière pourrait l'aggraver.

Si l'état-major de Hollande a pu enregistrer avec satisfaction que son élection n'a pas été suivie par une chute des valeurs boursières, il faut qu'il se dépêche de se réjouir. Le jour de grâce peut n'être que d'un jour, justement. Non pas que les milieux financiers craignent Hollande, mais la spéculation autour de l'euro peut se déclencher à n'importe quel moment et sur tout et n'importe quoi. Il y a une seule monnaie mais dix-sept dettes publiques dans la zone euro : depuis que le système financier a découvert les multiples possibilités de spéculation que cette situation recèle, les coups de vent spéculatifs ne se sont calmés que par intermittence. Et les commentateurs de parler d'un « *tsunami spéculatif* » si les milieux financiers, inquiets de la situation en Grèce où une crise politique vient de s'ajouter à la crise de la dette, se remettaient à spéculer sur les dettes publiques du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et, dans ce cas aussi, sur celle de la France.

Autant dire que l'histoire des premiers mois de pouvoir du Parti socialiste ne s'écrira pas dans les élections législatives, encore moins dans les alliances qui se marchandent, mais dans les rebondissements de la crise financière.

Quel est le sens du « vote utile » pour une Assemblée sans pouvoir ?

À peine la présidentielle terminée, les états-majors se sont lancés dans les législatives. Du côté de l'UMP, à écouter les successeurs de Sarkozy et néanmoins rivaux entre eux, Fillon, Copé, Bertrand, l'axe de la campagne électorale est déjà tout trouvé : il faut empêcher le Parti socialiste de détenir tous les pouvoirs institutionnels. L'argument ne manque pas de sel, de la part d'une clique politique qui a longtemps détenu tous ces pouvoirs !

Quant au Parti socialiste, son axe est de réclamer pour Hollande la majorité à la Chambre, pour éviter la cohabitation.

Les nécessités de la campagne électorale donneront peut-être à la droite une cohésion temporaire en faisant taire pour quelques semaines la guerre des chefs, potentiellement déclenchée par le départ de Sarkozy. Encore que… Le choix d'une sorte de direction collégiale incluant les principaux prétendants, Copé, Fillon, Juppé, Bertrand, etc., ne fait que dissimuler un peu les rivalités.

L'UMP subit par ailleurs la pression du Front national qui, fort des 17,9 % de Marine Le Pen, sait qu'il peut imposer des triangulaires dans plus de 350 circonscriptions. Les dirigeants de l'UMP continuent à jurer leurs grands dieux qu'il n'est pas question de s'entendre avec le Front national. Mais, dans l'ensemble hétéroclite qu'est ce parti, comment imposer à tous les députés en place, et qui voudraient le rester, de ne pas passer alliance avec le Front national ? *Le Figaro* titre avec un sens certain de l'euphémisme : « *L'UMP s'interroge sur ses relations avec le FN* ». Apparemment, les députés de la droite dite populaire, la frange d'extrême droite de l'UMP, ne s'interrogent plus et, comme le dit l'un d'eux, ils prônent « *le pragmatisme* » face au « *blocage idéologique* ». Il est vrai que, même en cherchant bien, ces gens-là ne voient pas la différence entre la phraséologie du Front national et celle de l'UMP des derniers jours du règne de Sarkozy !

Côté socialiste, ce sont évidemment les calculs et les manœuvres sur les places de ministres qui focalisent l'attention.

Les manœuvres pour décrocher des sièges de ministres avaient commencé avant même que l'élection de Hollande soit assurée. Se greffent là-dessus les ambitions des alliés, ou présumés tels, des écologistes au Front de gauche, pour des places de ministres pour les uns, de députés pour

Pendant la manifestation du 1er-Mai à Paris.

LO

d'autres. Les écologistes se distinguent dans cette dérisoire course à l'échalote et se sont réunis en urgence pour décider solennellement d'accepter des postes de ministres, que pour le moment personne ne leur offre !

Le Front de gauche, plus discret, n'est pas dans la même situation. Si Hollande ne tenait pas entre les deux tours à un soutien trop voyant de Mélenchon, qui risquait de le gêner dans ses œillades vers les centristes, il en va autrement maintenant qu'il est élu.

En cas de mesures d'austérité susceptibles de déclencher la colère parmi les travailleurs, il pourra avoir besoin d'une caution de gauche. Faut-il rappeler qu'en 1981 aucun contrat ni même aucun calcul parlementaire n'avait obligé Mitterrand à soigner ses relations avec le PCF, au point de prendre des ministres communistes ?

Bien sûr, le Parti communiste d'aujourd'hui n'est plus que l'ombre du Parti communiste du temps de Marchais. Néanmoins, le milieu du Parti communiste continue à garder une certaine influence sur l'appareil syndical de la CGT, qui pourrait être utile à un Hollande en difficulté du côté du monde du travail.

Même si elle ne résulte pas d'une poussée à gauche, l'élection de Hollande, surtout si elle est complétée par la victoire du Parti socialiste aux législatives, va faire bouger les lignes politiques.

La droite, sous la forme d'une UMP maintenue ou décomposée en cliques différentes, sera certainement plus virulente à l'égard du nouveau pouvoir socialiste que ne l'étaient les socialistes contre le pouvoir de droite. Et elle sera talonnée par le Front national.

L'avenir dira si celui-ci parviendra à l'ambition qu'il affiche : pour commencer, être représenté à l'Assemblée nationale, puis, un éventuel éclatement de l'UMP aidant, devenir une composante importante de la droite.

Mais le simple fait que la responsabilité des mesures d'austérité imposées par la finance soient imputées au Parti socialiste renforcera globalement la droite dans l'opposition. Cette évolution préjudiciable au monde du travail ne saurait être contrecarrée par le petit jeu parlementaire. Seule l'intervention de la classe ouvrière sur le terrain politique pourrait bouleverser cette évolution.

Lutte Ouvrière dans les législatives

Pour notre part, Lutte Ouvrière, nous serons présents dans ces élections législatives pour prolonger, dans la totalité des circonscriptions de France continentale, la campagne de Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle et y défendre le même programme de lutte qu'elle a défendu.

Nous ne participerons pas à des alliances électorales car, dans le contexte d'aujourd'hui, cela ne correspond à rien de concret et à rien d'utile du point de vue des intérêts de la classe ouvrière.

À plus forte raison, nous ne nous alignerons pas derrière le Front de gauche. Derrière cette étiquette à peine renouvelée, il y a la vieille politique d'Union de la gauche, l'ambition de gouverner dans le cadre des institutions de la bourgeoisie, ce qui signifie nécessairement gouverner pour le compte de cette dernière.

Nous chercherons bien sûr à convaincre les exploités de la nécessité de renforcer le courant qui œuvre pour un parti qui défende réellement les intérêts politiques et matériels des travailleurs.

Mais, en tout cas, nous continuerons à lever un drapeau que personne d'autre n'a l'intention de lever dans ces élections législatives.

Georges KALDY

• Contre les plans de licenciements

Les travailleurs ne peuvent pas compter sur le président

Alors que les licenciements ont continué pendant toute la campagne présidentielle, la période qui s'ouvre ensuite ne s'annonce pas comme une accalmie, bien au contraire. Il a déjà été fait état de projets de suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs, de l'électronique à l'automobile en passant par le transport aérien. Il était déjà évident que les travailleurs de PSA ne seraient pas les seuls à avoir à s'opposer à un plan que la direction avait voulu garder caché jusqu'aux élections, mais qui, en ce qui les concerne, était heureusement tombé entre les mains d'un syndicat, la CGT.

Le 27 avril, FO a à son tour dévoilé un plan de 3 à 4 000 suppressions d'emplois dans les hypermarchés Carrefour. Avec une certitude fondée sur les « *remontées des cadres supérieurs syndiqués chez FO qui ont vu des notes écrites, des plans* », le syndicat précise que le plan en question concerne « *20 personnes en moyenne par magasin* », au nombre de « *200 et quelque* », et « *le reste réparti sur les sièges sociaux* ». Or, avant même l'annonce de ces suppressions d'emplois, la direction a déjà tiré sur les effectifs, comme l'atteste la grève déclenchée le 30 avril à l'hypermarché Carrefour de Quimper, dans laquelle la CGT et la CFDT dénoncent « *la dégradation des conditions de travail et la pression constante sur les salariés* ».

Les actionnaires principaux de Carrefour sont le fonds d'investissement Colony Capital et le PDG de LVMH, Bernard Arnault, prêts, tout comme la famille Peugeot dans le cas de PSA, à envoyer au chômage des milliers de travailleurs pour faire suer davantage de profits à ceux qui continuent à avoir un travail à l'usine ou au magasin.

Sarkozy n'a évidemment pas contrecarré les plans des patrons licencieurs. Quant à Hollande, il s'est gardé de tout engagement précis en faveur des travailleurs menacés. Interrogé le 28 avril par *Le Parisien* à propos des plans de licenciements restés cachés durant la campagne, il s'est borné à répondre : « *Nous devons dire à ces entreprises que nous ne les accepterons pas sans réagir.* » Sur France 2, le 24 avril, il avait déjà pris soin de rester dans le flou : « *Avant même que des décisions irréparables soient prises, je dois, je devrai intervenir* », avait-il déclaré, ajoutant qu'il ne « *laisserait pas s'abattre sur les Français un cortège de mauvaises nouvelles* ».

Cela pourra peut-être rassurer, durant quelques jours ou quelques semaines, ceux qui se laissent bercer d'illusions. Mais il faudra vite en revenir et préparer la lutte pour interdire les licenciements.

Jean SANDAY

• Chômage

Il faut mettre un coup d'arrêt !

Tous les indicateurs économiques laissent entrevoir une aggravation de la situation de l'emploi dans les semaines à venir. Ainsi, selon les gestionnaires de l'AGS, l'Assurance de garantie des salaires chargée de payer les salaires en lieu et place des entreprises en dépôt de bilan, avant faillite dans la plupart des cas, « *les chiffres provisoires du premier trimestre 2012 (arrêtés au 31 mars) indiquent d'ores et déjà une augmentation du nombre de procédures collectives* ». Pas moins de 4 000 sociétés sont concernées, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à la même période de l'an dernier.

Par ailleurs, le premier secteur d'emploi dans le pays, le bâtiment, annonce un véritable effondrement des mises en chantier, avec les licenciements massifs que cela devrait entraîner. Ainsi, de janvier à fin mars le nombre de prêts immobiliers dans le pays a baissé de 30,8 %, et même 35 % pour le seul mois de janvier. Les banques, cyniquement, annoncent que cela ne devrait pas avoir trop de conséquences sur leurs résultats financiers, car elles ont anticipé en augmentant le taux des crédits ; mais elles restent silencieuses sur les conséquences dramatiques que cela devrait avoir sur l'emploi.

Chacun s'attend au pire dans la prochaine période. Ainsi le journal économique *Les Échos* rend-il compte de la bizarre et soudaine baisse de 18 % du nombre des plans de sauvegarde de l'emploi, les PSE (les plans de licenciements collectifs de plus de neuf salariés), pour les deux premiers mois de l'année, alors qu'aucune amélioration économique n'a été enregistrée. Tout laisse à penser que nombre de ces plans ont été mis en réserve sur demande du gouvernement, mais risquent de très vite ressortir du placard.

Pour se préserver de la catastrophe qui s'annonce, le monde du travail doit avoir sa réponse et ses revendications. Plus que jamais, il faut se préparer à imposer l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous les bras disponibles, avec la garantie d'obtenir et de conserver un salaire correct. Et puis il faut en finir avec ces projets dont le secret ne vaut que pour les salariés, permettant de préparer tous les mauvais coups en choisissant le moment propice pour les patrons.

Bien sûr, pour peu que Hollande en ait la volonté, rien ne l'empêcherait de promulguer dès le 15 mai un décret interdisant les licenciements et mettant un coup d'arrêt à la vague qui s'annonce. Mais chacun sait qu'il ne le fera pas. Alors « le changement maintenant », ce sera si les travailleurs l'imposent.

Paul SOREL

• **Législatives**

Le scrutin proportionnel nécessaire… mais surtout des élus révocables

Dès l'issue de la présidentielle, les tractations pour les législatives ont commencé. L'accord entre le PS et les écologistes de l'automne dernier, déjà malmené, risque d'être remis en cause pour faire de la place à des députés du Front de gauche. Quelle sera la part accordée au PCF et celle de l'écurie liée directement à Mélenchon ? Les marchandages sont âpres sous l'aiguillon du mode de scrutin majoritaire.

Le système mis en place lors de l'instauration de la V^e^ République par de Gaulle en 1958 était destiné à fournir un gouvernement appuyé par une majorité stable de députés béni-oui-oui, avec une Assemblée qui était un miroir très déformant des résultats électoraux. Le mode de scrutin majoritaire permet de transformer un léger avantage en voix en une importante majorité en sièges. Au premier tour de scrutin est proclamé élu le candidat qui a obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés. Si aucun des candidats n'atteint ce résultat, un second tour est organisé entre ceux qui ont obtenu les voix de plus de 12,5 % des inscrits. Est proclamé élu le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix lors de ce second tour.

Chaque député est élu par circonscription. Le découpage à l'origine aboutissait à sous-représenter les régions urbaines par rapport aux régions rurales. Pendant vingt ans, des représentants de la droite purent ainsi devenir députés avec 10 000 ou 20 000 voix, alors qu'il en fallait au moins 50 000 ou 60 000 pour être élu dans une banlieue ouvrière. En 1981 cependant, ce fut le Parti socialiste de Mitterrand qui bénéficia de ce mode de scrutin. Cinq ans plus tard, l'état de grâce étant terminé, de petits calculs conduisirent Mitterrand à changer les règles pour les législatives, avec un scrutin proportionnel à un tour sur listes départementales. Incapable d'enrayer la montée de la droite, Mitterrand choisit d'embarrasser la droite dite classique, en assurant la promotion parlementaire du Front national, qui obtint alors 36 députés.

Cela servit ensuite de prétexte à un retour au mode de scrutin majoritaire, confirmé par les gouvernements de droite et de gauche. En 2007, la majorité présidentielle autour de l'UMP obtint 60 % des sièges avec 45 % des voix, et ce ne fut pas aux dépens du PS, qui récolta 42 % des sièges pour 24 % des voix. Prudemment, Hollande a promis qu'il introduira « *une part de proportionnelle à l'Assemblée nationale* ». Cela ne concerne pas les élections législatives présentes et on verra par la suite comment cette annonce se concrétise.

Quoi qu'il en soit, même avec une dose de proportionnelle, les élus resteraient contrôlés davantage par la petite minorité de privilégiés que par leurs électeurs. Car, une fois élus, députés et sénateurs sont inamovibles jusqu'à l'élection suivante. S'ils décident de faire des coupes claires dans les services publics, ou de tolérer que quelqu'un d'autre le fasse, aggravant le chômage et détériorant la vie sociale, des cohortes de journalistes et d'experts s'empresseront de les disculper, et même de vanter leur « courage ». Mais si les travailleurs protestent collectivement, ils se verront reprocher un manque de respect par rapport à une prétendue « démocratie » !

La représentation proportionnelle intégrale permettrait que tous les partis et courants soient représentés en proportion de ce qu'ils pèsent réellement dans l'opinion. Ce ne serait que justice. Mais cette représentativité meilleure n'aurait de sens que si les électeurs pouvaient contrôler les agissements de ceux qu'ils ont élus, et donc si ceux-ci étaient révocables à tout moment.

Jean SANDAY

fil rouge

Il était temps !

La veille du deuxième tour de la présidentielle, le gouvernement a fait publier au *Journal officiel* la loi instaurant la TVA dite sociale destinée à alléger les « charges » patronales. Une précipitation un peu ridicule quand on sait que François Hollande a promis qu'il supprimerait cette mesure, une fois élu.

Était-ce, de la part de la droite, une manière de préparer un test pour vérifier la solidité des engagements de Hollande, ou la volonté de laisser derrière elle un symbole de sa compréhension des intérêts patronaux ? Dans les deux cas, l'affaire est à suivre avec attention.

Une poignée de main symbolique

Hollande et Sarkozy se sont retrouvés main dans la main sous l'Arc de triomphe lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Le président sorti a souhaité bonne chance à son remplaçant.

Le relais est donc pris. Mais c'est dans leurs mains que les classes populaires devront prendre leurs affaires si elles veulent vraiment que ça change.

Ils ne supportent pas vraiment le rouge

Lors de la soirée électorale du 6 mai, des représentants de la droite se sont indignés de la présence de « *nombreux drapeaux étrangers, y compris algériens* », brandis lors du rassemblement de la Bastille fêtant la victoire de Hollande.

Le représentant du FN, lui, s'étranglait à l'idée qu'il y avait vu, horreur !, des drapeaux rouges. Quant à l'ex-ministre Nadine Morano, elle était « *déçue de n'avoir vu que très peu de drapeaux bleu-blanc-rouge* », ce qui selon elle était la préfiguration de ce que donnerait le droit de vote accordé aux étrangers.

Mais qu'ils se rassurent. Quand ils verront ces drapeaux rouges fleurir aux portails des usines en grève, ils auront vraiment des raisons de s'inquiéter.

Les Verts ont mûri

Après la victoire de François Hollande, la direction des écologistes s'est réunie pour définir sa position. Cécile Duflot s'est prononcée pour une participation au gouvernement. Il faut « *une écologie de l'action* », a-t-elle déclaré en lorgnant visiblement un strapontin ministériel.

Même Eva Joly, qui était contre l'idée de gouverner avec le PS pour cause de désaccord sur le nucléaire, a changé d'avis : « *Ne restons pas sur le quai à laisser passer le train* », a-t-elle dit

Les écologistes ne sont jamais que des politiciens comme les autres. La question pour eux n'est plus « Combien on va fermer de centrales ? », mais « Combien de postes ministériels nous donnera-t-on ? »

Après l'élection de François Hollande
(communiqué)

L'électorat populaire, qui dans sa majorité voulait se débarrasser de Sarkozy, peut se réjouir d'avoir contribué à sa chute. Les motifs de satisfaction s'arrêtent cependant là. Le président des riches a été contraint de partir, mais le nouveau président n'est pas pour autant le président des pauvres.

Sarkozy parti, restent les maîtres de l'économie et de la société : le grand patronat, les banquiers, les grands groupes industriels et financiers qui ont fait la pluie et le beau temps sous la présidence de Sarkozy. Comme ils l'ont fait sous celle de ses prédécesseurs et comme ils continueront à le faire sous celle de son successeur.

C'est à cette puissance-là que les travailleurs auront à s'opposer s'ils veulent défendre leurs conditions d'existence contre les licenciements, le chômage et l'abaissement de leur niveau de vie. L'élection de Hollande à la présidence de la République ne permettra pas aux travailleurs d'économiser une seule lutte.

En occupant la présidence de la République, après avoir obtenu la majorité au Sénat et avant une probable majorité à l'Assemblée nationale, le Parti socialiste aura tous les pouvoirs institutionnels. Mais les travailleurs ont toutes les raisons de ne pas lui faire la moindre confiance et ils n'accepteront pas que continuent les licenciements, l'aggravation du chômage et la dégradation de leurs conditions d'existence.

Lutte Ouvrière, pour sa part, sera présente dans les élections législatives à venir, afin que l'opposition politique au pouvoir socialiste ne vienne pas seulement de la droite, mais de femmes et d'hommes qui sont du côté des intérêts du monde du travail et n'acceptent pas qu'ils soient bradés.

Pour Lutte Ouvrière
Nathalie ARTHAUD

Réunions publiques des candidats de Lutte Ouvrière aux élections législatives du 10 juin

Des réunions sont déjà annoncées dans les villes suivantes :

Limoges
mardi 5 juin

Angers
mardi 5 juin

Fougères
jeudi 7 juin

Pour plus de précisions, renseignements sur nos sites régionaux.

La loi des « marchés », selon leurs économistes

Dans un reportage réalisé en mars dernier, un journaliste interviewait, pour l'émission Là-bas si j'y suis, un dénommé Nicolas Doisy, « chief economist » au sein de Cheuvreux, filiale de courtage du Crédit agricole, dans ses bureaux de Paris-La Défense.

Quelques semaines avant l'élection présidentielle, ce zélé serviteur du système capitaliste commentait une note rédigée de sa main, à destination des investisseurs que Cheuvreux conseille. Le succès de François Hollande y était envisagé comme probable, ainsi que le scénario que ce dernier devrait suivre afin de se conformer au plus près aux exigences de la finance, les seules qui comptent pour des gens comme Doisy.

Les positions du candidat du Parti socialiste y sont ainsi analysées : « *Dans la mesure où la politique de croissance proposée par Hollande échouera à coup sûr, elle est probablement conçue comme une astuce pour éluder la question du marché du travail au cours de la campagne et servir d'édulcorant au-delà.* [...] *La seule question est de savoir si François Hollande va ne serait-ce que tenter de s'en tenir à ses promesses, ou s'il reviendra volontairement sur elles dès qu'il sera élu. Le sens commun lui conseille de se diriger tout de suite vers l'indispensable libéralisation des marchés du travail et des services.* »

C'est ainsi qu'est évalué le changement de personnel politique par les capitalistes et leurs employés, qui « *ne s'embarrassent pas de finasseries* », comme Nicolas Doisy le revendique au cours de l'entretien. Voilà pourquoi il prédit que « *François Hollande va avoir à naviguer à travers des forces dans la gauche, notamment à cause du référendum manqué de 2005, et dans cette perspective il serait politiquement intelligent que ses pairs de l'Eurozone, ses partenaires allemands, belges, italiens et ainsi de suite, permettent à François Hollande de prétendre qu'il leur a arraché quelques concessions, même si c'est faux en réalité. La demande de renégociation du traité serait alors utilisée pour rouler, tromper le public français, en lui faisant accepter des réformes convenables, dont celle du marché du travail.* »

Démarche au demeurant parfaitement normale, aux yeux de M. Doisy, dans le but de servir la « *bonne cause* », en l'occurrence la déréglementation totale de l'emploi qui serait nécessaire au maintien du profit des capitalistes, ses employeurs. En particulier, ajoute-t-il dans l'interview, le CDI, le contrat à durée indéterminée, serait dans le collimateur des « *marchés* ».

La seule chose qui laisse ce monsieur sans réponse est l'évocation d'une possible perturbation du scénario par une mobilisation des travailleurs contre l'austérité, comme on peut le voir dans l'interview filmée et visible sur Internet. En attendant la concrétisation...

Viviane LAFONT

• Sanofi condamné
Pris en Algérie la main dans le sac

Mercredi 2 mai, le directeur général du groupe pharmaceutique Sanofi en Algérie, Thierry Lefèbvre, a été condamné à un an de prison avec sursis par le tribunal d'Alger. Il devra acquitter une amende de 20 millions d'euros.

Cette filiale du groupe Sanofi était poursuivie par les douanes algériennes pour une surfacturation de matières premières destinées à la fabrication de médicaments dans les deux usines que le groupe possède sur place, où il emploie 650 salariés, qui réalisent un chiffre d'affaires de 210 millions d'euros, soit 12 % du marché du médicament local. Ces surfacturations sont considérées par les douanes comme un transfert illégal de capitaux.

Le ministre de la Santé algérien a estimé le coût des surfacturations de médicaments en Algérie à 94 millions de dollars rien qu'en 2011, sans dire quelle part revenait à Sanofi. Le mécanisme de la surfacturation est assez classique, et si Sanofi s'est fait prendre la main dans le sac, il n'est pas le seul à pratiquer de la sorte. GlaxoSmithKline (GSK), un laboratoire pharmaceutique britannique, devrait être poursuivi pour des faits semblables.

Dans l'affaire contre Sanofi, la presse algérienne a expliqué que 25 kilos de Glimepiride, un principe actif qui entre dans la fabrication de médicaments antidiabétiques avaient été achetés par Sanofi à sa filiale allemande pour 38 220 euros et refacturés à la filiale algérienne plus de 1,1 million d'euros, soit une marge frisant 2 900 %, qui rappelle les plus belles heures du pillage colonial.

Pendant le procès, le prix des médicaments Sanofi a été évoqué. Ils coûtent en moyenne cent fois plus cher que les équivalents de l'industrie algérienne. Sanofi s'est défendu en vantant la qualité des produits qu'il y incorpore. Une expertise est en cours pour savoir ce qu'il en est.

Il reste une question. Sur près de neuf milliards de profits engrangés l'an dernier par le groupe Sanofi, un milliard provenait de ses opérations en Afrique. On aimerait savoir quelle part de cette somme était le fruit de surfacturations scandaleuses.

Jacques FONTENOY

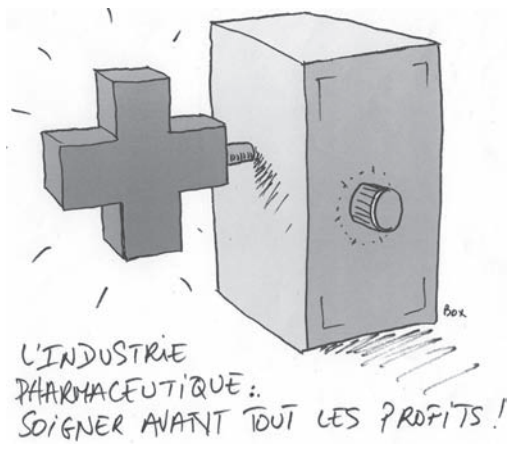

Une septième condamnation à Vitry-sur-Seine pour usage de l'amiante

C'est la septième fois que Sanofi est condamné pour faute inexcusable par le Tribunal des affaires de la Sécurité sociale pour des faits en rapport avec l'usage de l'amiante. Cette fois-ci, c'est à la suite d'une plainte déposée par la famille d'un ouvrier de l'usine de Vitry-sur-Seine, décédé d'un cancer broncho-pulmonaire consécutif à l'exposition aux poussières d'amiante durant des décennies.

La satisfaction de la famille à l'annonce de cette décision a cependant été assombrie par la décision du tribunal de retenir le principe d'inopposabilité de cette décision : encore une fois, l'avocat de la direction invoque pour cela des irrégularités administratives lors de la procédure d'enquête menée par la CPAM du Val-de-Marne, en l'occurrence une erreur d'adresse dans le courrier. Du coup, c'est la branche Accidents du travail-maladies professionnelles de la Sécurité sociale qui réglera les indemnités fixées par le tribunal, et non l'employeur.

La direction de l'usine trouve cela tout à fait normal car, dit-elle, mot pour mot : « *C'est les cotisations des employeurs qui financent cette branche.* »

Plus cynique, c'est difficile.

Correspondant LO

• France 3 Lorraine
De curieuses méthodes à France Télévisions

Le 19 avril, une journaliste de France 3 avait interviewé les membres du groupe Zebda venus soutenir les sidérurgistes de Florange, leur demandant à la fin de l'entretien s'ils avaient fait leur choix pour la présidentielle. « *Oui* », ont répondu les artistes en ajoutant : « *Et vous savez qui on veut voir partir.* » La journaliste ayant répondu « *Ça commence par un S ?* », cela a valu à la chaîne un courrier de protestation d'un téléspectateur la critiquant et trouvant l'interview « *partisane* ».

Le rédacteur en chef adjoint de la locale de Metz a alors envoyé ledit courrier à son supérieur hiérarchique, rédacteur en chef de France 3 Lorraine, accompagné d'un petit mot manuscrit. Le petit billet n'est pas arrivé qu'à son destinataire mais s'est retrouvé dans la presse locale et il dit : « *Tu trouveras ce courrier très critique à l'égard de notre consœur présentatrice, qui ne cesse d'afficher ses opinions politiques à l'antenne… C'est amusant, j'en parlais hier soir et… ce matin, je reçois ce courrier. Tu pourrais peut-être le sortir en conférence de rédaction, histoire de l'humilier ?* »

La CGT des journalistes a dénoncé « *cette chasse aux sorcières dans nos rédactions* ». Une pétition de soutien a immédiatement commencé à circuler, un CHSCT extraordinaire a été réuni à la demande des syndicats.

La direction a finalement fait des excuses, mais elle mène une enquête, car ce qui la dérange au plus haut point est le fait que ce billet soit arrivé à un autre destinataire que le rédacteur en chef. Bref, le fait que ces pratiques soient sues, davantage que le fait qu'elles existent.

Il paraît qu'il y a du rififi à la rédaction de France 3 où l'expression des courants de pensée est réduite à la portion congrue, des radios-trottoir affligeants meublant les journaux télévisés. Soit dit sans vouloir « humilier » la direction de la chaîne.

Etienne HOURDIN

La Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière, les 26, 27 et 28 mai à Presles, ne sera pas une parenthèse, tout au contraire. L'élection présidentielle à peine close, notre Fête offrira un cadre tout naturel pour prolonger le débat sur les questions que se pose le monde du travail. Débat d'autant plus nécessaire qu'on ne voit pas la fin de cette crise dans laquelle les banquiers et les industriels plongent l'ensemble du monde du travail.

Hollande est maintenant élu, mais on ne peut croire que les dirigeants des grandes entreprises vont pour autant cesser de supprimer des emplois, ni décider spontanément d'augmenter les salaires. On ne peut croire non plus que les banquiers, touchés par la grâce, vont s'arrêter de spéculer.

Notre porte-parole Nathalie Arthaud l'a répété au cours de sa campagne: aucun des problèmes qui se posent aux travailleurs ne trouvera de réponse, ni avec l'élection de Hollande, ni avec les élections législatives qui viennent. Il faudra imposer aux profiteurs, responsables du gâchis dans lequel ils nous ont entraînés, que ce soit eux, et eux seuls, qui paient la note de cette crise.

Sur quelles revendications le monde du travail doit-il se battre? Comment établir un rapport de forces qui fasse reculer le patronat? Pourquoi la faillite de cette économie capitaliste rend encore plus urgente et nécessaire la lutte pour une société communiste? Ce sera l'occasion de discuter de tout cela, dans l'ambiance de fraternité de la Fête.

Dimanche et lundi à 15 h meeting de Nathalie Arthaud

LO

LO

Les forums politiques

• De nombreux débats sur des sujets politiques, présentés par Lutte Ouvrière ou d'autres groupes présents à la fête

• Des forums sur la situation dans les entreprises, notamment dans l'automobile, présentés par des militants de LO

• Un débat entre Lutte Ouvrière et le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)

LO

Les débats

Samedi 26 mai

Thomas Bouchet présentera le livre de Charles Jeanne *À cinq heures nous serons tous morts! Sur la barricade Saint-Merry, (5-6 juin 1832)*

Didier Daeninckx, dont les romans s'inspirent aussi bien des répressions organisées par l'État français contre les communards que de celles contre les peuples colonisés

Marcel Dorigny, sur Toussaint Louverture et la révolte des esclaves d'Haïti

Lef Forster, avocat, sur le coût de la justice et les difficultés des petites gens pour se défendre

Judith Magre, comédienne, nous lira des extraits de *Pour avoir aimé la terre*, de Panaït Istrati

Gilles Manceron, co-auteur du livre: *Le 17 octobre 1961 par les textes de l'époque*

Gilbert Sinoué, auteur de romans sur le Moyen-Orient aujourd'hui: *Le Souffle du jasmin, le Cri des pierres*

Dimanche 27 mai

Olivier Bouzy, historien, auteur de *Jeanne d'Arc, l'histoire à l'endroit…*, pour mettre à bas quelques contrevérités historiques

Jean-Luc Einaudi sur son enquête *Pour l'exemple, l'affaire Iveton*, militant communiste algérien condamné à mort et exécuté pendant la guerre d'Algérie

Jean-Jacques Marie, pour son dernier livre, *Lénine, la révolution permanente*

Éric Michel, pour son roman *Pacifique*, sur les destins croisés d'un communard, d'un révolté kanak et d'un combattant kabyle

Nicolas Offenstadt, historien sur le Moyen-âge et sur l'écriture de l'histoire

Henri Pouillot, co-auteur du livre: *Le 17 octobre 1961 par les textes de l'époque*

Lundi 28 mai

Marie-Laure Dufresne-Castets, avocate, et **Pascal Moussy**, juriste du travail

Emmanuel Blanchard, auteur de *La Police parisienne et les Algériens (1944 - 1962)*

Catherine Coquery-Vidrovitch, historienne, spécialiste de l'histoire de l'Afrique noire

Serge Halimi, auteur du livre et du film *Les Nouveaux Chiens de garde*

Valere Staraselski sur l'actualité de Jean de La Fontaine, avec son livre *Le maître du jardin: Dans les pas de La Fontaine*

Exposition des photos d'Elie Kagan

« 17 octobre 1961, une journée portée disparue »

« Algérie 1963 »

BDIC/ Kagan

Au Grand Podium

samedi

THE BARETTES
Pop des Sixties

LES GRANDES BOUCHES
Chansons festives et militantes

LO

SOUAD MASSI
Folk rock algérien

dimanche

DJELI MOUSSA CONDÉ
Chansons de Guinée

BLANKASS
Chansons rock

FANDJANGO
Jazz manouche quartet

lundi

JAGAS
Rock français engagé

SOUL POWER
Soul Rhythm'n'blues

LA CARAVANE PASSE
Electro-rock balkanique

Théâtre de verdure

« CRASHCASHOCAC! »
L'extraordinaire histoire de l'argent et de la crise » par Leda Atomica Musique (cabaret satirique)

BERNARD MEULIEN
raconte Gaston Couté et Fernand Deligny

CANELA Y COCO
Salsa (avec cours de danse)

LA CIE SOLEIL DE NUIT
chante Prévert
(cabaret lyrique)

MARC HAVET
Chanteur têtu utopiste assumé

LISE DELLAC
Chansons folk des années 60

« TRIBUTE TO CHARLIE MINGUS »
Jazz avec **Jef Sicard, Peter Giron, J.C. Montredon, Stéphane Guéry et Daniel Zimmerman**

FRÉDÉRIQUE
Chanson maritime et celtique

LIGHT IN THE FACE
Pop rock

THE VERY HOT BROTHERS
Rhythm'n'blues

THE MOONLIGHT SWAMPERS
Reprises country et rock

LA CIE LES MOYENS DU BORD
dans « Mozart est là »
(Opéra bouffe)

BLUES NON STOP
Pour les amateurs de blues

Commandez vite vos cartes d'entrée!

Les cartes d'entrée sont disponibles au prix de 12 euros pour les trois jours. Sur place, à la Fête, leur tarif sera de 15 euros. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés. Des bons d'achat d'une valeur de 5 euros mais vendus 4 euros, utilisables sur tous les stands de la Fête, sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à:

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquez, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joignez un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse où expédier cartes et bons et votre téléphone. Envoi franco.

Navettes gratuites pour venir à la Fête

Pour venir à la Fête, le plus commode sera de prendre les cars gratuits qui partiront du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13, et qui vous déposeront à l'entrée de la Fête. Ces cars fonctionnent aux mêmes horaires que la Fête: elle ouvrira le samedi 26 mai, à partir de 11 h, jusqu'au soir à 23 h, puis sans interruption du dimanche matin à 9 h jusqu'au lundi soir à 20 h.

Si vous venez en voiture, il faut faire attention: la ville de Presles est petite et le stationnement des voitures y est difficile.

La Fête est également accessible par le train depuis la gare du Nord. La gare de Presles est à 900 mètres de la Fête.

Tout savoir sur la Fête sur Internet
fete.lutte-ouvriere.org

À la Cité des Sciences

le samedi

Bertrand JORDAN, généticien: « Les apports de la génétique à propos des prétendues "races humaines" »

Robert HALLEUX, historien des sciences et des techniques: « Comment la science moderne est née au XVIe siècle du savoir des artisans ».

Christian LÉVÊQUE, biologiste: « La biodiversité et les dangers de l'introduction d'espèces invasives »

Pr Patrick BERCHE, médecin et historien: « La naissance de la médecine et l'exploration du corps humain »

Ranka BIJELJAC-BABIC: psycholinguiste: « Le langage dans le cerveau: comment les enfants bilingues acquièrent les langues? »

le dimanche

Arkan SIMAAN, physicien et historien des sciences: « La construction scientifique de l'univers »

Robert BAROUKI, toxicologue: « Jusqu'à quel point l'environnement peut-il nuire à notre santé? »

Étienne KLEIN, physicien: « L'Univers a-t-il connu un instant zéro? »

Pierre FONTES, physicien: « Expériences de physique avec jouets et objets de la vie quotidienne »

le lundi

Marie-Christine MAUREL, biologiste: « Comment la vie a pu apparaître sur notre planète: les pistes actuelles »

Vincent COUDÉ du FORESTO, astronome: « De nouveaux mondes: les planètes hors du système solaire »

Francis GRANER, physicien: « Son et lumière dans une tasse à café et autres expériences de physique dans la cuisine »

Jean-Luc PIEL-DESRUISSEAUX, chirurgien et historien: « L'outillage et la vie des hommes de la préhistoire ».

Marc PESCHANSKI, biologiste, « La révolution épigénétique: l'hérédité au-delà des gènes »

Les miniconférences

Pour tous les goûts, pour toutes les curiosités, une trentaine d'exposés faits avec passion par des conférenciers. Chacun dure une heure, avec projections et démonstrations.

Carrousel de la connaissance

Un spectacle audio-visuel de 45 minutes:

Histoire de la monnaie, des coquillages à la carte à puce

Exposition de dessins

l'actualité sociale croquée par des dessinateurs de presse

La fête, c'est aussi

- les cinq librairies
- un accueil pour les tout-petits
- une Cité des jeunes pour les plus grands
- des dizaines de jeux pour tous les âges
- les animations dans les allées
- le Cirque Ühler
- la grande roue
- le Village médiéval
- le parcours dans les arbres
- une partie d'échecs en simultanée avec Jean-Philippe Karr, maître international
- l'Arboretum
- un petit train pour circuler sans s'épuiser
- un mur d'escalade…

Cinéma

les films

L'ordre et la morale de Mathieu Kassovitz
L'exercice de l'État de Pierre Schoeller
Les neiges du Kilimandjaro de Robert Guédiguian
Le Havre d'Aki Kaurismaki
Le cochon de Gaza de Sylvain Estibal
The Artist de Michel Hazanavicius
Avoir 20 ans dans les Aurès de René Vautier
Louise Wimmer de Cyril Mennegun
Toutes nos envies de Philippe Lioret
Welcome in Vienna d'Axel Corti

les documentaires

Les nouveaux chiens de garde de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat
Les Conti de Jérôme Palteau
Uranium, l'héritage empoisonné de Dominique Hennequin
Suffragettes, ni paillassons ni prostituées de Michèle Dominici
À l'ombre de la République de Stéphane Mercurio
Nucléaire, une bombe humaine de Elsa Fayner.

Sur la guerre d'Algérie
Octobre à Paris de Jacques Panijel (1961)
Ici on noie les Algériens de Yasmina Adi
Troufions de Thierry Demaizière et Alban Teurlai

Les débats avec
Yannick Kergoat, un des réalisateurs du film *Les Nouveaux Chiens de garde*
D'anciens grévistes de l'usine Continental, à propos du documentaire *Les Conti*
Pierre Schoeller, réalisateur du film *L'Exercice de l'État*
Daniel Edinger, réalisateur du documentaire *Fernand Iveton, guillotiné pour l'exemple*
Catherine Pex, réalisatrice du documentaire *L'Origine de la pomme*

Cinéma en plein air dans la nuit de dimanche à lundi (si le temps le permet)
The Artist - Le Cochon de Gaza

Nos amis les chiens
Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la fête

Pas de vente de tabac
Il n'y aura pas de vente de tabac à la fête, l'administration n'acceptant plus les débits de tabac temporaires. Fumeurs, prenez vos précautions

Pour le Conseil constitutionnel, le harcèlement sexuel, ça n'existe plus

Le vendredi 4 mai, le Conseil constitutionnel a annulé purement et simplement la loi punissant le harcèlement sexuel, sous prétexte qu'elle était « trop imprécise ». La conséquence immédiate est que des plaignantes, qui avaient une chance de voir aboutir leur plainte après des procédures qui duraient souvent depuis plus de cinq ans, sont renvoyées à la case départ, obligées de recommencer ce qui peut être assimilé à un véritable parcours du combattant.

En effet, porter plainte dans le cadre de son travail contre un employeur, ou un chef qui use de son autorité pour imposer des faveurs sexuelles, relève d'un vrai défi. Et prouver les faits s'avère extrêmement compliqué : de nombreuses femmes renoncent à le faire, car elles ont à affronter non seulement leur hiérarchie mais aussi les préjugés de leurs collègues. D'autant que, sur cinq cents plaintes en cours, seules quatre-vingts aboutissent en moyenne chaque année !

Le pire est que cette loi qui date de 2002 est annulée à la suite d'une simple question prioritaire de constitutionnalité déposée par un député et maire adjoint de droite, Gérard Ducray, qui avait été condamné en appel à trois mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende pour avoir harcelé trois des employées de sa mairie. Sur les trois, une seule avait osé maintenir sa plainte et avait réussi à obtenir sa condamnation. Elle avait pu prouver non seulement que Gérard Ducray s'était jeté sur elle, mais qu'il avait fait pression sur sa carrière en monnayant des « faveurs. » Aujourd'hui Ducray, qui avait plaidé « la séduction maladroite », se voit complètement blanchi alors que sa victime, elle, doit de nouveau porter plainte pour prouver sa bonne foi !

Le motif « d'imprécision de la loi » invoqué par le Conseil constitutionnel est pour le moins hypocrite. Ce sont les associations féministes qui sont les premières à dénoncer depuis des années l'imprécision de la loi. Elles demandaient qu'elle soit modifiée et précisée, mais pas abrogée. Le Conseil constitutionnel a estimé qu'il était urgent d'abolir une loi qui pouvait, selon lui, créer du tort à d'innocentes victimes... masculines. Il lui a fallu tout de même plus de dix ans pour s'en rendre compte. Et il semble qu'il soit apparu d'autant plus urgent de le faire que d'autres affaires mettant en cause des hommes politiques se profilaient, par exemple celle concernant Georges Tron, ce député-maire obsédé par les pieds de ses subordonnées.

Le combat des femmes n'a pas fini de se heurter à des obstacles, y compris juridiques. C'est aussi et surtout la lutte collective, la solidarité, qui permettront d'imposer que toutes et tous soient respectés au travail, en faisant rentrer sous terre le chef qui harcèle ses employés.

Aline URBAIN

Reuters

Manifestation de protestation devant le Conseil constitutionnel.

Des « sages » pas trop regardants

Le Conseil constitutionnel est considéré comme se situant au-dessus des institutions pour veiller au respect de ces dernières.

Il est composé de membres présentés comme au-dessus de la mêlée. Les anciens présidents de la République en sont membres de droit, comme Giscard d'Estaing, Chirac (condamné pour l'affaire d'emplois de complaisance à la Ville de Paris) ou bientôt Sarkozy (accusé de tremper dans les affaires Bettencourt et Karachi). Les autres membres sont nommés par le président de la République et par les présidents des Chambres parlementaires. Il a vu passer des membres d'une grande probité comme Roland Dumas (impliqué dans le scandale Elf et connu pour s'être vu offrir par cette société une paire de chaussures à 11 000 francs). Tous ces êtres d'excellence ont même été surnommés les Sages. C'est dire s'ils le méritent !

Comme par hasard, ces Sages qui ont dû statuer sur la loi concernant le harcèlement sexuel ne comptent que deux femmes… de droite. Et, sur les neuf hommes qui composent cette auguste assemblée, quatre connaissaient personnellement Gérard Ducray, qui a demandé l'annulation de la loi. Il ne faut y voir aucune relation de cause à effet. Ce n'est pas la faute de ces messieurs, les Sages, si Gérard Ducray a été secrétaire d'État au tourisme sous Giscard d'Estaing, alors que Chirac en était le Premier ministre. Jacques Barrot, membre éminent du Conseil constitutionnel, était alors secrétaire d'État au Logement de ce même gouvernement.

De mauvaises langues diront que cette assemblée de Sages n'est ni plus ni moins qu'une assemblée de petits arrangements entre amis, pas toujours très sages eux-mêmes. Où va se nicher la médisance ?

A.U.

• Évasion fiscale

Le coup du parapluie luxembourgeois

Les riches particuliers et les entreprises soucieux de diminuer leurs impôts ont l'habitude de placer tout ou partie de leurs avoirs dans des paradis fiscaux. Les familles bourgeoises ont ainsi depuis toujours des comptes en Suisse, et toutes les grandes entreprises ont des filiales financières au Luxembourg, à Monaco, aux îles Caïman, à Londres, etc.

Les grandes banques et les compagnies d'assurances, ces entreprises qui font profession de faire circuler les capitaux, sont naturellement des professionnelles de ce sport. La BNP, par exemple, est réputée avoir 189 implantations dans les paradis fiscaux. Si son PDG conteste le chiffre, il admet volontiers l'existence de ces filiales et l'usage qu'il en fait.

Aussi, lorsque la crise financière a éclaté en 2008, montrant l'étendue et la folie des opérations financières, les gouvernements, tout en renflouant les banquiers faillis, ont promis qu'ils allaient s'attaquer aux paradis fiscaux et, plus largement, à l'évasion fiscale.

En sus d'une série de déclarations guerrières non suivies d'effet, la taxe sur l'épargne placée dans les paradis fiscaux est passée à 20 % en 2008, puis à 35 % en juillet 2011. Cela pouvait sembler concret, mais les banquiers ont immédiatement trouvé la parade en créant des sociétés non soumises à cette taxe. La BNP a ainsi fondé Luxumbrella, le « parapluie luxembourgeois », société censée collecter et placer uniquement des fonds luxembourgeois, et échappant donc à la taxe. Moyennant une société écran et quelques arguties juridiques, la BNP continuait par ce biais à proposer à ses riches clients, français entre autres, des placements échappant à l'impôt. Le PDG de la BNP, interrogé à ce sujet en 2011, avait simplement indiqué que toutes les banques agissaient de la même façon.

La question est revenue sur le tapis en avril 2012, lorsque les dirigeants des grandes banques françaises sont venus témoigner devant la commission sénatoriale sur l'évasion fiscale. Les questions ayant été envoyées par avance à ces messieurs, ils avaient eu le temps de peaufiner leurs arguments. « *Il ne faut pas confondre optimisation fiscale et localisation de l'argent à l'étranger dans le but d'éluder l'impôt* », a par exemple avancé le PDG de la Société générale, ajoutant : « *Nous n'encourageons pas nos clients à contrevenir à la loi.* » Autant dire que, tant qu'on n'est pas pris, on n'est pas un voleur. C'est bien le fondement du droit bourgeois, celui que pratiquent les avocats d'affaires.

Le PDG de la BNP, lui, a insisté sur le fait que Luxumbrella, particulièrement visée par les sénateurs, ne représentait que 900 millions d'euros, soit 0,3 % des actifs privés gérés par la banque. Et les deux PDG de conclure que leurs affaires dans les paradis fiscaux ne représentaient qu'une goutte d'eau dans l'océan de leurs profits, beaucoup moins que ce qu'ils réalisent en France et dans les autres grands pays.

In cauda venenum, la vérité sort pour une fois de la bouche des banquiers : pour la BNP et la Société générale, le vrai paradis fiscal c'est la France, l'État qui les protège, les lois faites pour eux, les gouvernements toujours prêts à les abreuver d'argent public. C'est bien ici que se trouve la source de leur puissance et que, sans avoir besoin d'aller aux îles Caïman, on peut et on doit exproprier les crocodiles.

Paul GALOIS

• **Martinique**

Notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud relaxée

Un succès de la mobilisation

Le 3 mai, Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM (Confédération du travail de la Martinique) et membre de la direction de Combat Ouvrier, organisation trotskyste antillaise, a été relaxée par la cour d'appel de Fort-de-France suite à son assignation en justice pour « incitation à la haine raciale » par l'association « Respect Dom » sur plainte de M. Jean-François Hayot.

Ghislaine Joachim-Arnaud avait été condamnée en première instance pour avoir porté sur le livre d'or d'ATV un des slogans en créole repris par des dizaines de milliers de manifestants pendant la grève de 2009 : « *Matinik sé ta nou, Matinik sé pa ta yo ! on bann betché volé pwofitè nou ké fouté yo déwo, komba ta la fok nou kontinyé* » (La Martinique est à nous, elle n'est pas à eux, une bande de békés, voleurs, profiteurs, on les mettra dehors, ce combat-là nous devons le continuer).

La relaxe en appel de notre camarade signifie que la dénonciation des exploiteurs, békés ou autres, ne saurait être considérée comme un délit.

Le lobby des békés et autres possédants, qui ont voulu par là se venger de la grande grève générale de 2009, qui ont voulu punir la liberté d'expression d'une dirigeante de cette grève générale, en ont été pour leurs frais.

Mais cette victoire est surtout celle des travailleurs mobilisés autour de Ghislaine Joachim-Arnaud, de ses camarades de travail, de ses camarades de la CGTM, principaux animateurs du comité de soutien.

Elle est aussi celle de tous les autres travailleurs, des militants des organisations du K5F (collectif du 5 février – regroupement des syndicats dirigeants de la grève générale en Martinique), de ceux de son organisation politique, Combat Ouvrier.

Elle est une victoire aussi pour les organisations syndicales et politiques qui l'ont soutenue, de Guadeloupe et de France, de gauche, d'extrême gauche, du mouvement ouvrier :

LO

la CGT française, la CGT guadeloupéenne, l'UGTG, le LKP, le Parti communiste français, le NPA, Lutte Ouvrière (nous ne pouvons les citer toutes, car très nombreuses).

Elle est aussi celle des associations antillaises de l'émigration en France, comme Armada, de militants syndicaux des hôpitaux et d'autres secteurs en France, de tous ceux qui ont dénoncé ce procès inique et exprimé leur solidarité.

Enfin les avocats de la défense, par leur défense juridique et aussi militante contre l'injustice, ont contribué pour une part non négligeable à cette relaxe en appel.

Marianne TIBUS

• **Île de La Réunion**

Dix licenciements chez Réuni Blanc…

Chez Réuni Blanc, entreprise de blanchisserie industrielle de l'île de La Réunion située à Saint-Benoît, dix travailleuses et travailleurs ont été convoqués à un entretien préalable à licenciement le lundi 30 avril.

Le patron avance comme explication la perte d'un gros client, l'hôpital de Bois-d'Olive à Saint-Pierre, dont le travail de blanchisserie serait revenu à un concurrent lors d'un récent appel d'offres.

Mais un marché perdu ne peut faire oublier tout ce que l'entreprise a engrangé de profits. Depuis sa création il y a quatorze ans, elle n'a cessé de monter en charge. Pour preuve : son patron a encore recruté plusieurs travailleurs ces derniers mois. Alors, à la question posée par les travailleurs : « *Combien d'argent avez-vous engrangé pendant toutes ces années ?* », le patron de Réuni Blanc n'a pas apporté de réponse. Il s'est seulement plaint de sa situation, osant affirmer qu'il fonctionnait à perte. Toutes ces jérémiades n'ont convaincu personne, en tout cas pas les travailleurs présents, qui lui ont rappelé qu'il avait ouvert une deuxième société, Inter Linge, où il fait travailler plusieurs dizaines de travailleurs handicapés, en bénéficiant des aides de l'État.

Les travailleurs menacés lui ont également rappelé que ses machines tombaient souvent en panne, faute d'entretien ou parce qu'elles ont besoin d'être changées. Ce n'est donc pas dans l'investissement productif que sont passés les bénéfices, pas plus que dans les salaires qui tournent tous autour du smic. Des salaires de misère avec pourtant des exonérations de cotisations sociales à hauteur de 363 euros pour un smic !

Cette angoisse du chômage, un jeune ouvrier de l'entreprise de 24 ans, visé lui aussi par le licenciement, ne l'a pas supporté. Peu après avoir reçu sa lettre de convocation, il a tenté de mettre fin à ses jours.

C'est dire combien toutes ces politiques patronales peuvent être criminelles.

Correspondant LO

90 licenciements chez ACB

À Saint-André, chez Assistance Cabling Business (ACB), sous-traitant de France Télécom spécialisé dans le câblage, les 90 ouvriers de l'entreprise viennent d'apprendre que leur entreprise était en état de cessation de paiement. Leur patron s'était bien gardé de les prévenir, alors qu'il savait avoir perdu en décembre dernier le marché avec France Télécom. C'est d'ailleurs ce qu'ont dénoncé les travailleurs de l'entreprise, dont une quarantaine sont allés crier leur colère devant le siège de France Télécom, pour exiger d'être réembauchés.

Mais si, pour les travailleurs, la situation est dramatique, elle l'est bien moins voire pas du tout pour le patron, puisque dorénavant le travail devrait être assuré par une autre société, Sogétrel, qui compte également sous-traiter à l'entreprise Bruno… appartenant au patron d'ACB ! Cela ressemble à un coup monté d'ACB et de France Télécom contre ces travailleurs, dans le but d'augmenter encore leurs marges.

Et le comble, c'est qu'en acceptant de mettre ACB en liquidation, le tribunal de commerce de Saint-Denis a permis à son patron de s'exonérer de payer aux 90 licenciés leur dernier mois de salaire, qui sera pris en charge par les AGS, une caisse patronale qui vient au secours des patrons nécessiteux.

Correspondant LO

• **SNCF**

Une discrimination scandaleuse

Mercredi 2 mai, 82 travailleurs marocains, salariés ou retraités, assignaient devant les Prud'hommes pour discrimination leur employeur, la SNCF.

Comme beaucoup de grandes entreprises françaises à la même époque, dans les années 1970 la SNCF est allée recruter une main-d'œuvre à bon marché au Maroc. Elle y a embauché environ 2 000 travailleurs, leur faisant signer un contrat « pour travailleur étranger », mais qui leur garantissait, en principe, les mêmes conditions qu'aux salariés de nationalité française. Ce contrat précisait notamment que « *le travailleur étranger a droit au même régime de travail que les ouvriers français... doit recevoir à travail égal une rémunération égale à celle de l'ouvrier français de même catégorie* ».

En fait la SNCF n'a tenu aucun de ses engagements. Durant de longues années, ces travailleurs ont été moins payés, n'ont pas eu droit à certaines primes, n'ont pas bénéficié des mêmes possibilités d'évolution de carrière que leurs collègues français et, soumis au régime général de la retraite du secteur privé, ils ont dû partir en retraite beaucoup plus tard et avec une retraite beaucoup plus faible que leurs collègues français.

Chaque plaignant réclame à la SNCF 350 000 à 500 000 euros à titre de compensation pour le dommage qu'ils ont subi. La décision des Prud'hommes a été renvoyée à janvier 2013... comme ont été renvoyées à plus tard les 25 audiences qui ont précédé celle du 2 mai.

Ce n'est en effet pas la première fois que la SNCF est assignée devant les tribunaux pour ce motif, et qu'elle joue la montre. Au total, plusieurs centaines de ses anciens salariés marocains lui demandent aujourd'hui des comptes et réclament, à juste titre, réparation de la discrimination scandaleuse dont ils ont été victimes. La SNCF doit réparer le préjudice commis. À travail égal, droits égaux, c'est la moindre des choses.

J.-J. L.

• PSA Peugeot Citroën – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Deux actions pour se faire entendre

Début mai, les travailleurs de PSA Aulnay ont saisi toutes les occasions pour protester contre la menace de fermeture de l'usine, prévue pour après les élections présidentielles.

Ainsi le 1er mai, le cortège des travailleurs de PSA Aulnay a réussi à se placer en tête de la manifestation parisienne, derrière le carré de tête composé des responsables des syndicats. Près de 200 travailleurs de l'usine, rejoints par leurs camarades des usines de Saint-Ouen et de Poissy, ont défilé en scandant des slogans contre la crise : « *Merde à la dette, on leur doit rien* », « *De l'argent il y en a dans les caisses de PSA, aucune usine ne doit fermer* » ou encore, pour répondre aux provocations de Sarkozy, « *Nous sommes tous des vrais travailleurs* ». Sur une bonne partie du parcours, les spectateurs applaudissaient le cortège de PSA, combatif et dynamique, renforçant l'enthousiasme des ouvriers d'Aulnay.

Depuis plusieurs jours, il se discutait aussi d'organiser une action surprise avant le deuxième tour de la présidentielle. Il a été décidé de se rassembler devant le débat très médiatisé du mercredi 2 mai, pour interpeller Sarkozy et Hollande sur la menace de fermeture de l'usine. Cette action, organisée en toute discrétion pour ne pas éveiller les soupçons de la direction de PSA et de la police et pouvoir ainsi se rapprocher au maximum du lieu du débat, a été réussie.

Ce jour-là, près d'une centaine de travailleurs, essentiellement des militants CGT et SIA, ont pris par surprise les forces de police qui ne les attendaient pas. Le désarroi des autorités faisait plaisir à voir quand ils ont déployé leur banderole à quelques mètres de l'entrée du studio. Du coup, une délégation a été reçue par des représentants de chaque candidat.

LO

Bien sûr, ils ne se sont engagés qu'à organiser très rapidement une réunion tripartite entre la direction de PSA, les syndicats de l'usine d'Aulnay et le futur gouvernement, avec la présence du ministre de l'Industrie. Mais les travailleurs avaient réussi à imposer leur présence. Et cette présence comme leurs propos dénonçant le sale coup de la direction de PSA voulant fermer une usine ont été retransmis sur toutes les chaînes de télévision.

Lorsque Hollande est arrivé sur les lieux, il s'est senti obligé de venir saluer les manifestants, qui l'ont prévenu qu'ils se battront jusqu'au bout et qu'ils n'accepteraient pas un seul licenciement.

Enfin, lorsque les manifestants sont rentrés à l'usine, ils ont été accueillis sur les chaînes de production par les applaudissements des travailleurs, contents du joli coup fait à la direction.

Encore une fois la démonstration a été faite que ceux qui se mobilisent marquent des points contre la direction et contribuent à renforcer le moral et la confiance de tout le monde. Tout cela nous donne des armes pour discuter de s'y mettre tous pour faire reculer PSA et le gouvernement.

Correspondant LO

• Renault Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Valse des effectifs pour maintenir les profits

À la Sovab, à la rentrée de septembre, la direction annonçait une prévision de production de 160 000 Master pour l'année 2012, très au-dessus des capacités de production de l'usine. Du coup, elle a cherché tous les moyens possibles d'augmenter encore le temps de production, en plus des samedis, par des équipes de week-end et, dans certains secteurs comme la Tôlerie, par la poursuite de la production pendant les pauses.

Depuis dix ans, l'effectif a subi une perte de 600 CDI. En décembre dernier, il était de 2 350 travailleurs en fixe, plus environ 500 ouvriers venant d'autres sites Renault en chômage technique et quasiment autant d'intérimaires. Mais fin 2011 la direction a revu ses prévisions de production à la baisse et les équipes de week-end, à peine créées, ont été supprimées.

Si les prévisions font du yoyo, ce qui est constant est la volonté de la direction de faire travailler au maximum un minimum de salariés et de maintenir son taux de profit sur notre dos. Pour Noël, elle a déjà renvoyé chez eux 280 travailleurs détachés d'autres sites, alors qu'ils ne s'y attendaient pas.

En mars, la direction a annoncé une nouvelle baisse de production. Elle a programmé aussitôt l'arrêt de l'équipe de nuit et la fin des contrats des quelque 400 intérimaires. Certains syndicats ont déclaré « *préférer privilégier l'emploi dans la région* », autrement dit préférer le renvoi des travailleurs d'autres sites, ce qui n'est pas fait pour renforcer la nécessaire unité des travailleurs pour se défendre. Cela n'a pas empêché la direction d'annoncer un mois plus tard le retour probable des samedis supplémentaires travaillés.

Cette dernière annonce fait discuter dans les ateliers et elle conforte l'idée que le patron mène la guerre aux travailleurs pour maintenir ses profits à leurs dépens.

Tous les travailleurs de la Sovab sont utiles : qu'ils soient CDI, intérimaires, ou détachés d'autres usines Renault. Les seuls en trop, ce sont les actionnaires qui vivent sur leur dos.

Correspondant LO

• Veninov - Vénissieux (Rhône)

Ils ont gagné !

Lundi 7 mai, le tribunal de commerce de Nanterre a officialisé sa décision du mercredi 2 d'autoriser le groupe autrichien Windhager Garten, spécialisé dans les accessoires de jardin, à reprendre la fabrique de nappes plastifiées Veninov, cession conditionnée au redémarrage du site. Le repreneur possédera les terrains, les machines et les marques telles que Venilia, Bulgomme…

La liquidation judiciaire de l'usine, appartenant alors à Alkor-Venilia, avait été prononcée fin juillet 2011, malgré des carnets de commande pleins, entraînant le licenciement des 88 salariés. Depuis, les travailleurs les plus déterminés ont assuré une présence à l'usine et se sont battus pour la faire redémarrer.

Les obstacles, en particulier juridiques, ont été nombreux car, suite à un emprunt non remboursé au fonds d'investissement Gordon Brothers, ce dernier possédait tout, et espérait bien s'enrichir grâce à la fermeture.

Si les travailleurs ont pu tenir aussi longtemps et surmonter les obstacles, c'est grâce à leur détermination, et aussi au soutien actif de la municipalité, des élus, des militants syndicaux locaux, des travailleurs de la chimie, des retraités et de la population, avec un comité de soutien de 1 100 personnes, une mobilisation qui a obligé aussi le préfet à s'impliquer.

LO

Dans un premier temps des travaux sont nécessaires, car les machines n'ont pas fonctionné depuis un an, et les grands froids de février ont occasionné des dégâts. Malgré un prêt de la Région et du Grand Lyon pour remettre le chauffage, cela a été fait trop tard à cause d'une signature du liquidateur judiciaire qui n'arrivait pas.

La production devrait redémarrer en septembre-octobre avec, dans un premier temps, quarante à cinquante travailleurs d'ici la fin de l'année. Normalement, les anciens salariés de Veninov devraient être prioritaires. Et les vingt ou trente qui se sont battus depuis neuf mois espèrent bien obtenir d'être les premiers embauchés.

Il y a des promesses sur la reprise de l'ancienneté et la convention d'entreprise, mais qui restent à confirmer. En attendant, les travailleurs de Veninov invitent tous ceux qui les ont aidés et soutenus à venir, fin mai, faire la fête avec eux ! L'aboutissement de leur lutte est un encouragement pour tous ceux qui se battent pour garder leur emploi.

Correspondant LO

• Fonderie du Poitou Aluminium – Ingrandes (Vienne)

Renault ne veut rien lâcher ? Les fondeurs non plus !

LO

Depuis le 19 avril, date à laquelle le tribunal de commerce de Nanterre a confirmé la reprise de l'entreprise par Saint-Jean Industries, un bras de fer est de nouveau engagé entre les travailleurs de la fonderie d'Ingrandes et des patrons qui tentent de se défausser de leurs engagements.

Sur les quelque 450 travailleurs encore à l'effectif de la fonderie, Saint-Jean Industries ne s'est engagé à maintenir que 390 emplois. Mais du moins pouvait-on espérer que les emplois supprimés le soient sur la base du volontariat, bien des travailleurs de plus de cinquante ans ou d'autres ayant des projets de reconversion ne demandant pas mieux que de quitter la fonderie, pour peu qu'une prime supralégale conséquente leur soit versée.

Mais, en dépit des engagements pris au tribunal, Renault, le donneur d'ordre quasi unique de la fonderie depuis qu'il l'a ouverte lui-même en 1980, prétend à présent être quitte en versant une misérable prime de 13 000 euros !

Renault s'était engagé par écrit à verser 2,8 millions d'euros. Mais voilà que, selon ses avocats, ce serait pour couvrir non seulement les primes supralégales, mais également les primes conventionnelles et les actions de formation ! Il ne resterait donc qu'un million à répartir entre les éventuels volontaires au départ. Autant dire qu'on est loin du compte et qu'à ces conditions ces derniers seront peu nombreux.

Les fondeurs sont d'autant plus en colère que Renault vient d'annoncer un investissement de 750 millions de dollars dans le groupe automobile russe Avtovaz et qu'il a fait 2,14 milliards d'euros de bénéfices en 2011. Que Renault ose refuser à des travailleurs qu'il prive d'emploi le minimum qui leur permettrait d'échapper à la misère, qu'il ose leur envoyer à la figure que *« la fonderie, ça commence à bien faire »*... oui, ça commence à bien faire !

Les travailleurs ont donné un premier coup de semonce en débrayant massivement le 27 avril. En se mettant en grève pour 24 heures le 4 mai à l'appel de l'intersyndicale, ils ont réaffirmé que c'est une prime supralégale de 50 000 euros qu'ils revendiquent et que, à défaut, ils s'opposeront à tout licenciement.

Renault et les administrateurs comptent sur le fait qu'en principe, entre la décision judiciaire et la reprise effective par Saint-Jean Industries, il ne peut légalement s'écouler qu'un mois. Un mois durant lequel c'est l'AGS (Assurance garantie des salaires) qui prend en charge financièrement les salaires des futurs licenciés. Le 18 mai tout devrait être fini, selon les administrateurs. Pour tenir ce « timing », il faudrait que le 9 mai le comité d'entreprise entérine la suppression des soixante postes et la conversion de ces suppressions en départs volontaires. Des volontaires qui auront alors jusqu'au 11 mai pour se faire connaître officiellement, afin que leur licenciement leur soit signifié le 15 mai.

C'est dire que les pressions sont fortes pour que les travailleurs de la fonderie se résignent. Mais, depuis ce 13 juillet 2011 où leur patron d'alors, le groupe Montupet, leur avait annoncé un plan de baisse des salaires de 25 %, ils ont su déjouer bien des pièges et serrer les coudes. Alors, comme ils le disent, que Renault paye, ou que Saint-Jean garde tout le monde ! *« Ils ne veulent rien lâcher ? Nous non plus ! »*

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Florange (Moselle)

Dialogue social… avec des vigiles musclés

Vendredi 4 mai, à Florange, à l'occasion de la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire, les syndicats avaient appelé les sidérurgistes à manifester devant le siège de la direction pour demander des comptes sur la fuite des commandes. Depuis le mois de janvier en effet ce sont 70 000 à 100 000 tonnes d'acier qui ont été détournées des carnets de commandes de l'usine pour rejoindre la production d'autres sites du groupe ArcelorMittal, jugés plus rentables.

Plus de 200 travailleurs avaient répondu à l'appel et étaient rassemblés devant les grilles fermées des Grands bureaux. En arrivant devant la salle de réunion, les manifestants constataient que le directeur était absent. Aussitôt, il fut décidé d'aller le chercher dans son bureau. La tête de la manifestation s'engagea dans l'étroit escalier en colimaçon lorsque, arrivée à la moitié des marches, elle fut repoussée violemment par une douzaine de vigiles privés que la direction emploie depuis le début du conflit. Des vigiles engagés pour leur profil sur mesure et leurs biceps plus gros que les cuisses d'un lamineur lambda, et qui n'inspiraient pas vraiment confiance.

Mais, sans voir le danger, les 200 manifestants qui suivaient ont continué à pousser pour avoir accès aux bureaux directoriaux. Dans la bousculade, la rambarde de l'escalier céda et tous les protagonistes s'empilèrent au pied de l'escalier, sur les pots de fleurs et sur les tables de verre. Un travailleur, qui se trouvait sous les autres, se plaignait de douleurs à la colonne vertébrale et ne pouvait plus bouger. Un autre salarié, qui avait pris un coup de poing en pleine tête, était KO. Un troisième fut frappé au genou. Après l'intervention des sapeurs-pompiers, les blessés ont dû être évacués vers l'hôpital de Thionville.

Après cet accueil musclé, la direction a décidé de recevoir les manifestants, mais pendant plus de trois heures elle a évité soigneusement de donner des réponses claires au feu roulant des questions du personnel. Pendant toute la durée de ce dialogue de sourds, le directeur du site ainsi que son DRH sont restés entourés de leurs vigiles.

En quittant les Grands bureaux, les travailleurs étaient plutôt amers, convaincus que, pour empêcher la fermeture définitive du site, il faudra une lutte de grande ampleur.

Correspondant LO

• Viveo et Fnac : la justice approuve les patrons

Les plans sociaux mis en œuvre par les entreprises s'appellent désormais des « plans de sauvegarde de l'emploi » (PSE). Ils consistent en réalité à supprimer des postes, afin d'accroître la part des profits même quand ces entreprises font des bénéfices. Ce sont en fait des plans de licenciements, comme ceux qui touchent actuellement l'entreprise Viveo et la Fnac.

En 2010, Viveo, éditeur de logiciels pour les banques, avait été racheté par un groupe suisse, Temenos, qui a mis en place un PSE consistant à supprimer 64 postes sur 180. Les syndicats ont contesté devant la justice la validité de ce plan, étant donné que l'entreprise comme le groupe qui l'avait rachetée faisaient des profits. En 2011, la cour d'appel a donné raison aux salariés. Mais jeudi 3 mai la Cour de cassation a cassé cette décision de la cour d'appel, au grand soulagement du Medef qui, à travers la voix de ses avocats, dénonçait une atteinte à la liberté d'entreprendre et une ingérence intolérable des juges dans la gestion des entreprises.

Même scénario à la Fnac, que le tribunal de Créteil vient d'autoriser à continuer le PSE qu'elle a concocté : en guise de « sauvegarde de l'emploi », la Fnac supprimera en réalité 310 emplois en France et 200 dans ses filiales à l'étranger, dans le but de réaliser 80 millions d'économies, autrement dit 80 millions de profits supplémentaires pour ce groupe qui se porte bien.

La justice vient ainsi de garantir que les plans à venir ne trouveront pas d'obstacle de son côté. Comme l'ont rappelé les tribunaux, la loi impose uniquement aux patrons, en cas de plan social, « d'informer » les représentants des salariés et d'envisager des mesures de reclassement, qui sont le plus souvent illusoires.

Le patronat se frotte les mains à l'idée que ce jugement fasse jurisprudence. Mais il n'avait pas attendu cela pour appliquer son interprétation des droits des travailleurs, en trouvant maints expédients pour licencier alors que les entreprises font des profits. Ce jugement rend plus urgent d'imposer l'interdiction des licenciements.

Pierre MERLET

• Garrel et Navarre – Draveil (Val-de-Marne)

En grève pour les 1 000 euros de prime !

L'entreprise de transport Garrel et Navarre assure les lignes de bus sur les communes de Draveil et Vigneux, dans le Val-de-Marne. La grève y a éclaté vendredi 4 mai, suite à l'annonce de la perte de 1 000 euros sur le montant de la prime annuelle, celle-ci tombant à 300 euros. Depuis, plus aucun bus ne circule !

Début avril la direction avait déjà annoncé la suppression des cinq jours de carence qui étaient remboursés par l'entreprise en cas d'arrêt maladie. La direction locale a parlé de résultats en baisse, de pertes de marchés, de la hausse du carburant... bref, la crise économique sert de prétexte. De l'avis unanime des 80 chauffeurs de bus, massivement en grève, ce ne sont pas les ouvriers qui sont responsables de cela, alors il n'est pas question que ce soit à eux de payer !

L'argument de la direction révolte d'autant plus les chauffeurs que cette société a mis de côté plus de 2 millions d'euros, sans compter que le groupe Keolis, auquel appartient la société Garrel et Navarre, est une des plus importantes entreprises au monde pour les transports urbains, avec un chiffre d'affaires de plusieurs milliards d'euros.

Lundi 7 mai, après une manifestation en direction d'un autre site de bus situé à Athis-Mons, les chauffeurs réunis en assemblée générale ont voté à une écrasante majorité la poursuite de la grève. Pas question pour eux de céder au chantage de la direction locale qui leur demande de laisser quelques bus circuler en échange d'une ouverture des négociations. « Si la direction a quelque chose à nous proposer, qu'elle le dise tout de suite ! », ont répondu les chauffeurs.

Correspondant LO

LO

• La Poste – Orléans (Loiret)

Grève contre la réorganisation

LO

Il a fallu trois jours de grève presque unanime du personnel du centre de distribution du courrier d'Orléans-Droits de l'homme pour que, le vendredi 4 mai, la direction remballe son projet de réorganisation (comprendre : suppressions de postes et allongement des tournées) prévu au mois d'août prochain.

Le projet prévoyait de supprimer encore neuf tournées de facteur et trois postes. Cela fait des années que des tournées sont supprimées, entraînant une charge de travail et une flexibilité plus grandes pour ceux qui restent. Il est fréquent que les facteurs rentrent de tournée à 14 heures et plus, au lieu de 12 h 30, et doivent assurer d'autres tournées en plus de la leur, et la direction rechigne à leur payer les heures supplémentaires.

La colère des grévistes était d'autant plus grande que la direction nationale, devant la pagaille généralisée engendrée par le manque d'effectifs, a décidé de geler les réorganisations. La direction locale faisait donc du zèle en voulant maintenir coûte que coûte les suppressions prévues en août.

La veille encore, elle refusait de prendre en compte les revendications des grévistes, expliquant entre autres que les suicides de postiers et la souffrance au travail n'étaient que « coïncidences ». Une directrice affirmait il y a peu que « *ce qui préoccupe les facteurs, c'est le chiffre d'affaires de La Poste* ». La direction espérait que les grévistes se lasseraient, pour la raison que les derniers mouvements « *n'avaient pas dépassé deux jours* », Elle a aussi embauché une trentaine d'intérimaires pour la distribution des plis électoraux.

Mais les responsables ont pu prendre la mesure de la colère, quand le deuxième jour les grévistes sont venus crier leurs revendications sous les fenêtres de la direction, située à dix kilomètres du centre, puis le lendemain quand ils ont envahi les bureaux où se trouvaient les directeurs qui, cette fois, s'étaient déplacés.

Leur détermination et leur dynamisme ont payé, puisque moins d'une heure après la direction cédait et annonçait le gel des réorganisations jusqu'à l'automne.

Correspondant LO

• Éboueurs d'Angoulême

Les employeurs-élus PS ont dû reculer

Après huit jours de grève, les éboueurs et l'intersyndicale de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême ont obtenu que la mise à la porte de l'un d'entre eux, Pascal Berteau, soit annulée et que celui-ci soit embauché. Le président de la communauté d'agglomération (l'Agglo) est le maire PS d'Angoulême, et le vice-président le maire PS d'une commune périphérique.

Cette communauté d'agglomération compte 36 employés en CDD sur 500 agents, ce que les dirigeants justifient avec des arguments spécieux du genre : quand il y a une absence injustifiée, il faut remplacer au pied levé à 5 h du matin. Comme si des titulaires d'astreinte ne pouvaient pas faire face à ce type de problème !

Pascal Berteau est l'un de ces éboueurs à qui les dirigeants ont imposé 62 CDD d'un mois depuis 2007, soit en cinq ans et deux mois. Ses employeurs l'ont informé qu'au mois d'avril son contrat ne serait pas renouvelé. Il s'agissait pour les dirigeants de refuser son embauche en contournant la loi, dite de résorption de la précarité, qui oblige à titulariser un agent au bout de six CDD ininterrompus. Qu'à cela ne tienne, leur but avoué, c'est « l'optimisation » des services.

Ce qui ajoute encore à l'odieux, c'est que ce travailleur est handicapé à 20 %, à la suite d'un accident au travail : il subit une baisse d'audition consécutive à une agression alors qu'il ramassait les poubelles.

Devant l'obstination des élus, jeudi 26 avril, l'intersyndicale a lancé un mot d'ordre de grève illimitée dans ce secteur. Une douzaine d'employés municipaux – conducteurs de camions bennes, ripeurs, employés de déchetterie – se sont mis en grève. Ils ont monté un abri devant les locaux de la communauté d'agglomération, puis se sont installés en centre-ville devant la mairie d'Angoulême avec des banderoles.

Pour intimider le mouvement, les élus de gauche ont multiplié les calomnies contre ce travailleur, prétextant qu'il avait travaillé quatorze mois sans prendre de congé ; qu'il aurait insulté un usager lors d'une distribution de sacs-poubelle ; qu'il était mal noté… Des contrevérités, marquées du sceau de la mauvaise foi. Et pour faire bonne mesure, le directeur des services affirmait que « *les éboueurs prenaient les usagers en otages* ».

Mais au bout d'une semaine de grève les résidus (de verre notamment) ont commencé à s'accumuler ; deux déchetteries ont dû fermer. L'information sur les raisons de la grève s'est répandue, suscitant l'indignation, au point que l'un des vice-présidents de l'Agglo s'est alarmé publiquement de la situation.

Jeudi 3 mai, le maire d'Angoulême et le vice-président de l'Agglo ont dû annoncer qu'ils renonçaient à mettre ce travailleur dehors : il est embauché comme stagiaire d'abord, avant sa titularisation. Ils ne l'ont pas fait sans une dernière mesquinerie : il ne le sera pas comme éboueur, mais comme ouvrier d'entretien, le tout assorti d'une déclaration méprisante sur le fait *que « l'agglomération a fait beaucoup pour Pascal Berteau ; nous avons fait preuve de trop d'indulgence. Il y a un an qu'il ne devrait plus travailler pour nous.* »

Il n'empêche : les travailleurs en grève, solidaires, ont gagné contre ces employeurs « de gauche » que rien ne distingue de patrons antigrévistes.

Correspondant LO

• Urbaser – La Rochelle

Un succès des éboueurs contre leur direction

Après quatorze jours de grève pour les salaires et la sécurité, les éboueurs de l'agglomération de La Rochelle ont fait céder le groupe Urbaser sur certaines de leurs revendications : ils obtiennent une prime d'habillage, une diminution du nombre de tournées avec un seul ripeur et une prime de 3 euros par jour sur celles qui sont maintenues, le maintien du paiement de la pause de 20 minutes et de l'augmentation annuelle de 2,5 %, et le paiement de 50 % de leurs jours de grève.

Même si leur revendication de 300 euros d'augmentation n'a pas été satisfaite, les grévistes reprennent après une petite victoire contre Urbaser, alors que les dirigeants PS et PRG de l'agglomération non seulement ne les ont pas soutenus, mais leur ont savonné la planche. Un succès dû à leur seule détermination.

Correspondant LO

• Israël-Palestine

Grève de la faim des prisonniers

La Cour suprême d'Israël a rejeté le 7 mai l'appel de deux détenus palestiniens en grève de la faim depuis le 29 février, soit 69 jours de grève à cette date. Une décision inique, au moment où se développe une grève de la faim collective dans l'ensemble des prisons du pays.

Le 17 avril dernier, Journée annuelle des prisonniers, la justice israélienne a libéré un détenu en grève de la faim depuis soixante-six jours qui était, au dire des médecins, en danger immédiat de mort. Cette libération est apparue comme une victoire et 1 200 détenus se sont alors mis ensemble en grève de la faim. Depuis, leur nombre a augmenté et atteint au moins 2 000 prisonniers.

4 700 Palestiniens sont actuellement détenus dans les prisons israéliennes. La plupart ont été arrêtés par l'armée en territoire palestinien et jugés sommairement par des tribunaux militaires. 319 d'entre eux n'ont pas été jugés, selon une procédure de détention administrative qui date du mandat britannique sur la Palestine et qui permet de détenir une personne jusqu'à six mois renouvelables, sans aucune inculpation. Certains Palestiniens sont incarcérés selon cette procédure depuis cinq ans !

Les grévistes réclament l'abolition de cette détention administrative, mais aussi la fin de l'isolement carcéral, le droit de visite pour les familles bloquées en territoire palestinien, l'accès à l'éducation, aux médias, etc.

Depuis le début du mouvement, les autorités ont répondu par des punitions collectives, des confiscations d'objets personnels, des bastonnades, des placements au secret, des transferts. D'après une association de soutien aux prisonniers, le sel pour l'eau nécessaire à l'alimentation des grévistes aurait même été confisqué.

Les manifestations de solidarité se multiplient dans les territoires palestiniens. Une association de médecins israéliens réclame le transfert dans les hôpitaux publics de certains grévistes qui ont commencé il y a plus de quarante jours et la possibilité d'examiner les plus affaiblis d'entre eux. Pour le moment, la justice fait la sourde oreille, mais le gouvernement semble craindre que le mouvement prenne de l'ampleur.

Israël traite les prisonniers palestiniens de façon arbitraire et avec le plus grand mépris. D'après un rapporteur de l'ONU, depuis 1967 « *750 000 Palestiniens, dont 23 000 femmes et 25 000 enfants, ont été en détention dans les prisons israéliennes, soit approximativement 20 % du total de la population palestinienne des territoires occupés* ».

Pierre MERLET

• Québec (Canada)

Contre la hausse des droits de scolarité, grève des étudiants

Depuis février, près de la moitié des 400 000 étudiants des cégep (classes pré-universitaires) et universités de la province de Québec ont été en grève. Le gouvernement de la province cherche en effet à leur imposer une augmentation importante des droits de scolarité : de 2 168 dollars canadiens par an (1 663 euros), ils passeraient à 3 793 dollars par an (2 910 euros), soit une hausse de 75 % étalée sur cinq ans.

ARC

Le prétexte invoqué par le gouvernement de la province est que cette hausse permettrait un meilleur financement des établissements, ce qui améliorerait la qualité de l'enseignement.

Déjà contraints de régler des droits élevés pour accéder à des diplômes universitaires, 57 % des étudiants de la province doivent s'endetter lourdement. Cette nouvelle hausse ne passe donc pas, et de grandes manifestations l'ont clairement affirmé, notamment le 22 mars à Montréal, où les étudiants, rejoints par des enseignants, étaient 250 000 dans les rues. Beaucoup d'autres ont suivi sans que le gouvernement prenne en compte la protestation des étudiants. Lundi 7 mai s'est déroulée la quatorzième manifestation nocturne, trois jours après celle de Victoria, où se tenait le congrès du Parti libéral du Québec, aux commandes de la province. À cette occasion, la violente répression policière a fait deux blessés graves.

Le refus de la hausse, la dénonciation de la mauvaise gestion des universités et pour certains la gratuité des études figurent dans les revendications des grévistes. Pour leurs représentants, une augmentation des frais de scolarité entraînerait mécaniquement, malgré les prêts et les bourses, une diminution de l'accès aux études supérieures.

Pour toute solution, le gouvernement a avancé un projet de RPR (remboursement proportionnel au revenu) qui permettrait à des étudiants plus nombreux de s'endetter, et aux universités de faire de plus en plus appel à des fonds privés. Rien qui calme la colère étudiante. Et devant la mobilisation, le Premier ministre Jean Charest et la ministre de l'Éducation ont proposé un étalement de la hausse... sur sept ans au lieu de cinq. « *C'est pas une offre, c'est une insulte* », ont clamé aussitôt dans la rue des milliers de manifestants.

Contrainte de recevoir les représentants syndicaux des étudiants, la ministre a bien vite annoncé qu'une « entente » avait eu lieu et qu'il fallait cesser la grève. Mais parallèlement, le PLQ avait tenu à rassurer ses députés : « *Le gouvernement maintient intégralement les hausses dans l'entente-cadre* ».

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, à part deux établissements qui ont repris les cours et adopté l'accord, des dizaines de milliers d'étudiants aient revoté à de fortes proportions la grève, pas dupes des propositions qui se résumaient à une diminution des frais et non des droits par eux-mêmes.

Viviane LAFONT

• Tunisie

Chômage et hausse des prix continuent de frapper les plus pauvres

À Tunis, plusieurs centaines de manifestants ont dénoncé le 30 avril la persistance du chômage et de la précarité dans le pays. Parallèlement, quatre chômeurs originaires de la région des mines de phosphates ont tenté de mettre fin à leurs jours, devant le ministère de l'Emploi où un sit-in se déroulait depuis deux semaines.

Les participants au sit-in contestaient particulièrement les résultats, qu'ils jugeaient biaisés, du dernier concours d'embauche à la Compagnie des phosphates de Gafsa, seule perspective d'emploi dans cette région qui compte toujours 50 % de chômeurs.

Si la situation des jeunes sans emploi est dramatique dans les régions intérieures de l'ouest, elle n'est guère plus favorable dans l'ensemble du pays, où le taux de chômage atteint près de 20 % de la population active. Chaque année, 80 000 jeunes arrivent sur le marché du… travail. Or, dans les entreprises privées comme dans le public, les contrats ne débouchent pas sur une embauche.

Dans un discours récent, le chef du gouvernement Hamadi Jebali, du mouvement islamiste Ennahda, tout en s'élevant contre la poursuite des grèves et des sit-in où les manifestants revendiquent généralement l'embauche des travailleurs précaires, a promis la création de 75 000 emplois en 2012, dont le tiers dans la fonction publique. Cependant, pour les 800 000 sans-emploi de ce pays de 11 millions d'habitants, dont le quart vit sous le seuil de pauvreté, il ne reste que l'économie dite souterraine (près du tiers de l'économie du pays, selon le FMI) pour survivre.

Le chômage ne vient pas seul, il est accompagné d'une hausse des prix alimentaires et d'une détérioration du pouvoir d'achat. Au point que le gouvernement vient d'annoncer un blocage du prix de vente des œufs et des pommes de terre.

Une mesure qui risque de ne pas suffire pour rassurer les jeunes – et moins jeunes – qui demeurent sans perspective d'une vie décente.

V. L.

• **Grèce**

Les élections du 6 mai

Le discrédit des partis de gouvernement

Aux élections législatives du 6 mai en Grèce, la perte de voix des deux principaux partis, la Nouvelle démocratie à droite, et le Pasok à gauche, était prévisible. Mais l'importance de cette perte et la forte hausse des voix qui se sont portées sur Syriza, la coalition de la gauche radicale, (16,76 % au lieu de 4,6 % en 2009) l'étaient moins. Globalement l'ensemble des partis de gauche perd cependant des voix : l'abstention a été plus importante (35 % au lieu de 29 %) et une partie de leurs voix se sont dispersées ailleurs.

Affiches du KKE, le Parti communiste grec. LO

Le plus grand perdant est le Pasok qui, par comparaison avec les élections de 2009, passe de presque 44 % à 13 % des voix et de 160 à 41 sièges. La Nouvelle démocratie (ND) passe de 33,4 % à 18,8 % des voix mais reste le premier parti, ce qui lui vaut 108 sièges au lieu de 91 en 2009. Cela tient au système électoral grec, partiellement proportionnel mais qui octroie une prime de 50 sièges au parti arrivé en tête. Ces deux partis ont payé le fait d'avoir appliqué toutes les mesures décidées par la Troïka (l'Union européenne, la Banque européenne et le FMI) pour sauver les banques en écrasant la population.

Le dernier perdant est le Laos, un parti d'extrême droite qui a lui aussi fait partie de la récente coalition gouvernementale. Avec moins des 3 % permettant l'entrée au Parlement, il a perdu ses 15 députés. Il y a été remplacé par les 21 députés de Chryssi Avghi (l'Aube dorée). Si on totalise les résultats de ces deux partis d'extrême droite, leur audience électorale est passée de 6 % à 10 %, avec environ 220 000 voix de plus. Une partie des électeurs de droite ou d'extrême droite classique (Laos et ND) ont sans doute trouvé ce moyen de désavouer les deux partis de gouvernement. Il reste que leur ralliement à Chryssi Avghi, ce petit groupe ultranationaliste, anticommuniste forcené, défenseur de l'Église, de « *l'héritage biologique et intellectuel* » de la Grèce éternelle et habitué des violences contre les immigrés, est le signe du pourrissement de la société en crise.

Le Parti communiste (KKE), avec 8 % des voix, n'a gagné que 1 % et se retrouve avec 26 députés au lieu de 21. Avec 52 députés, au lieu de 13 en 2009, c'est donc Syriza, une coalition créée entre autres par d'anciens eurocommunistes et dont le président Alexis Tsipras a été membre des Jeunesses communistes, militant syndical étudiant et altermondialiste, qui se retrouve en seconde position.

Parmi les partis représentés au Parlement, Syriza a été de ceux, pas si nombreux, qui sont descendus dans la rue pour manifester leur opposition aux mesures d'austérité et au gouvernement. Contrairement au KKE, très présent lui aussi dans la rue, il ne réclamait pas la sortie de l'Europe ni de l'euro. Syriza s'est présenté sur un programme électoral revendiquant l'annulation des plans d'austérité qui amputent les salaires et les retraites, la suppression des lois démantelant le code du travail, la modification des institutions et de la loi électorale pour une vraie proportionnelle, le contrôle de l'État sur les banques, dont l'argent devrait servir à relancer la production et la consommation. Il réclame aussi un moratoire du paiement de la dette et la réunion d'une commission internationale pour examiner la dette publique.

C'est sur ce programme que Tsipras, chargé de constituer un gouvernement après une vaine tentative de la Nouvelle démocratie, essaie de regrouper une majorité plus qu'hypothétique. Selon la Constitution, c'est en effet le parti ayant obtenu le plus de sièges qui constitue le gouvernement ; à défaut, c'est le second, puis le troisième. Ensuite, il ne reste plus que le recours à de nouvelles élections.

La formation d'un gouvernement stable semble dans l'immédiat vouée à l'échec. Les Bourses et les gouvernements européens, qui appelaient de leurs vœux une alliance nationale respectueuse de leurs volontés, s'en inquiètent.

De leur côté, en votant pour les partis de la gauche radicale, de nombreux travailleurs ont exprimé leur volonté de ne plus subir l'austérité et la dictature des marchés financiers. Une volonté qui devra se concrétiser par la lutte.

Sylvie MARÉCHAL

• **Union européenne**

La « croissance », prétexte pour licencier !

La « croissance », voilà la perspective qui devrait s'ouvrir pour l'Union européenne en alternative à l'austérité généralisée, du moins si l'on en croit un certain nombre de ses dirigeants. C'est ce que déclarent le fraîchement élu François Hollande, mais aussi certains de ses homologues, de l'Italien Mario Monti à l'Espagnol Mariano Rajoy. Critiquant plus ou moins ouvertement la chancelière allemande Angela Merkel, Monti réclame un sommet européen pour étudier comment relancer cette croissance.

Qu'est-ce que cela cache, et quelle stratégie prétendent-ils adopter pour surmonter la crise ? On en a une idée avec ce qu'a fait Mario Monti depuis son arrivée au gouvernement italien en novembre dernier, en remplacement de Berlusconi. Il a commencé par lancer un plan d'austérité baptisé « Sauver l'Italie », s'ajoutant aux deux plans successifs adoptés durant l'été. Augmentation de l'âge de la retraite, augmentation de la TVA et des taxes, coupes dans les dépenses publiques : toute la population a payé pour sauver, non pas l'Italie, mais les profits des banquiers spéculant sur la dette du pays.

Monti a ensuite annoncé la deuxième étape, consistant à préparer la fameuse croissance. Mais voilà que, selon lui, le principal obstacle à celle-ci était l'article 18 du Statut des travailleurs, les protégeant contre le licenciement. Et d'engager, avec la complicité des directions syndicales, une « réforme du marché du travail » censée inciter les entreprises à embaucher... du moment qu'elles pourraient licencier sans entrave.

Troisième étape, après que cette réforme a été adoptée pour l'essentiel, Monti a prévenu que, selon les dernières estimations, la croissance ne serait pas au rendez-vous avant tout au plus la fin 2013. Autant reconnaître que sa réforme ne servait à rien, sur ce plan-là du moins. En revanche elle venait à point pour satisfaire le patronat, avide de disposer d'une main-d'œuvre sans droits et sans protection.

Voilà qui promet, de la part de ces dirigeants européens soucieux d'ajouter à l'austérité un volet « croissance ». Celui-ci comporterait, encore une fois mais sous un nouveau prétexte, de l'argent et des facilités pour les banques. Mais il s'y ajouterait les recettes de croissance à la Monti ou à la Rajoy, autrement dit la libéralisation accrue des licenciements, sous prétexte que ce qui empêcherait les patrons d'embaucher serait leur peur de ne pouvoir licencier.

Cela fait vingt ans au moins que tous ces gens-là racontent que, pour avoir des embauches, il faudrait d'abord pouvoir licencier, et que le seul résultat est l'aggravation de la crise. Mais dans tous les pays d'Europe les travailleurs commencent à en avoir assez de subir une telle arnaque.

André FRYS

• **Espagne**

La croissance n'est pas au rendez-vous

Depuis son arrivée au pouvoir il y a cinq mois en Espagne, le chef du gouvernement de droite Mariano Rajoy répète que, s'il multiplie les mesures antisociales, c'est pour permettre à l'économie de retrouver la croissance. La réforme de la législation du travail, qui permet au patronat de licencier plus facilement et de systématiser les contrats temporaires, devait permettre selon lui de relancer l'emploi. Les sacrifices imposés à tous pour couper dans les dépenses de l'État, la restriction des budgets des régions, des services publics, devaient contribuer à redonner confiance aux marchés internationaux et aux agences de notation.

Ce sont autant de sacrifices sans aucune efficacité pour atteindre les objectifs fixés, même à ce niveau. L'agence de notation Standard and Poors vient d'ailleurs de dégrader à nouveau la note de l'Espagne, une dégradation qui, dit-elle, en annonce d'autres, dans ce pays où la chute du produit intérieur brut (PIB) pour cette année est estimée à 1,5 %

Mais les travailleurs d'Espagne, les salariés, les chômeurs, les petits commerçants, n'ont pas besoin des statistiques officielles pour mesurer la gravité de la récession et d'une régression des conditions de vie des classes populaires dont le gouvernement lui-même reconnaît qu'elle va s'aggraver. Rajoy prévoit que la réforme du droit du travail n'aura de conséquences positives que d'ici cinq ans... tandis que les coupes dans les budgets publics se traduisent dès aujourd'hui par des difficultés, voire la misère, pour des centaines de milliers de familles.

Henriette MAUTHEY

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576